

**MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET SECONDAIRE
SPÉCIALISÉ DE LA RÉPUBLIQUE D'OUBÉKISTAN**

UNIVERSITÉ D'ÉTAT DES LANGUES DU MONDE

**DÉPARTEMENT DE LA LEXICOLOGIE ET DE LA STYLISTIQUE DE
LA LANGUE FRANÇAISE**

Mirzakhodirova Goulmira Fazliddinovna

LE FRANÇAIS PARLÉ DANS LES ROMANS POLICIERS

MÉMOIRE DE FIN D'ÉTUDES SUPÉRIEURES

Spécialité : 5220100 – philologie (langue française)

Le présent mémoire est attesté par le
département de lexicologie et de
stylistique de la langue française
Le chef du département:

maître de conférence _____

Z. Davronova

” ____ ” _____ 2013

DIRECTEUR DE LA RECHERCHE :
candidat ès sciences _____

Abdouchoukourova L.

” ____ ” _____ 2013

Tachkent – 2013

SOMMAIRE

INTRODUCTION	3 - 7
---------------------------	-------

CHAPITRE I.

LE FRANÇAIS PARLÉ

1.1. Les styles langagiers	8 - 15
1.2. Le langage populaire et argotique	15 - 29

CHAPITRE II.

LE FRANÇAIS PARLÉ DANS LE ROMAN DE J. CHRISTOPHE GRANGÉ

«LE SERMENT DES LIMBES»

2.1. Les procédés sémantiques et morphologiques de l'enrichissement du français parlé	30 -42
2.2. Le français parlé dans le roman de Jean Christophe Grangé «Le Serment des Limbes»	42-53
CONCLUSION	54 -60
BIBLIOGRAPHIE	61 -62

INTRODUCTION

Depuis Charles Bally, le langage parlé est un cible des linguistes¹. Depuis plus d'un siècle, la service militaire pour tout le monde, deux guerres, enseignement laïque obligatoire, puis prolongation de la scolarité, uniformisation des loisirs, le cinéma, la radio, la télévision; les clubs de vacances, on assiste à une démocratisation progressive du vocabulaire qui rend de plus en plus fragile les mentions «populaires» et « argotiques », qui existent dans tous les dictionnaires français. Aujourd'hui, il est faux de dire que la langue populaire est nettement « populaire ». Elle est devenue langue française parlée connue et reconnue par tous les Français.

Nous pouvons constater que le lexique argotique, extrêmement mobile, c'est une couche lexicale particulière qui est actuellement en relation réciproque avec le lexique populaire et pénètre graduellement dans le français parlé pour tous les Français.

Ainsi le problème des niveaux du langage est toujours actuel. François D. dans ses nombreuses recherches étudie le français parlé : « L'argot » et « Langage populaire »². Gadet F. examine le français populaire³, Caluot L. présente un ouvrage considérable consacré à « L'argot », Merle P. traite aussi des problèmes de l'argot⁴ et enfin Molinié G. dans ses oeuvres « Le français moderne » et « La stylistique », présente l'état actuel du français de nos jours en mentionnant tous les niveaux du langage⁵.

Dans notre travail nous voudrions bien élaborer la cohérence du français argotique et populaire dans le langage parlé d'aujourd'hui.

¹ Bally Ch. Traité de stylistique française. Paris, 1951. p. 76.

² François D. Les argots. Paris, 1968. p. 35-38.

³ Gadet F. Le langage populaire. Paris, 1992. p. 57.

⁴ Merle P. L'argot. Paris, 1996. p. 234.

⁵ Molinié G. Le français moderne. Paris, 1991. p. 68.

Alors il s'agit du français parlé d'aujourd'hui. Avant de présenter la cohérence du français argotique et populaire dans notre recherche, il faut qu'on donne la définition du français standard et recherché; du français familier, populaire et argotique;

Le français standard — c'est le français correct. Cette correction en même temps orthographique, lexicale et syntaxique et bien sûr celle du français écrit.

Le français recherché - est caractérisé par le ton soutenu. Le style de ce niveau reflète ainsi de multiples préoccupations qu'on emploie pour les besoins de clarté et d'expressivité.

Le français familier - se caractérise par le ton employé dans la famille avec des amis intimes, les copains de travail; il reflète un état spontané détendu et une absence d'autocontrôle.

Le langage populaire — ici, on peut envisager deux modes de définition du français populaire: linguistique et sociologique. Le Petit Robert définit ainsi le langage populaire comme celui **qui est créé et employé par le peuple**.

L'argot, d'après Robert, - est la langue des malfaiteurs et des certains milieux, tandis que Charles Bally considère l'argot comme une forme exagérée du langage familier en réunissant ainsi le langage populaire et l'argot dans une catégorie stylistique qu'ils opposent aux jargons, codes fermés, langues secrètes.

En parlant de la cohérence du français argotique, populaire et familier dans le langage parlé nous faisons recours à l'ouvrage de Aurélien Sauvageot „*Analyse du français parlé*”¹.

La matière de l'étude de Sauvageot a été fournie uniquement par des écoutes des enregistrements, des interlocuteurs de radiodiffusion et de télévision émettant en français parlé. La langue française parlée se caractérise par les traits suivants de son vocabulaire :

1. elle emploie beaucoup de vocables pittoresques.

¹ Sauvageot A. *Analyse du français parlé*. Paris, 1972.p.65.

2. elle crée constamment de mots de circonstance .
3. elle use d'un nombre impressionnant de termes étrangérés, dans leur majorité de provenance anglo – américaine.
4. elle emploie côte-à-côte dans tous les styles des mots savants , des mots de la tradition populaire.

Le mélange des éléments savants et des éléments populaires est devenu le trait dominant du lexique parlé.

Ainsi le français parlé est une langue composite, il devient de plus en plus bariolé. Chaque personne possède plusieurs parlés selon les circonstances, chacun a plusieurs registres selon la diversité de son expérience personnelle.

Une définition sociologique se fait par un faisceau de traits variables : profession, niveau d'études, habitant, revenu. Les locuteurs du français populaire seront définis comme des individus caractérisable comme: profession ouvrière ou assimilée, niveau d'études réduit, habitant urbain, salaire pas élevé.

Définition linguistique : le français est pour l'essentiel un usage non standard stigmatisé, que le regard social affuble de l'étiquette de populaire, tout ce qui est **familier** est susceptible d'être taxé de populaire.

La dénomination du français populaire est très peu satisfaisante : les termes **familier** et **populaire** se caractérisent de la même manière. Il est à noter que les mots «le langage populaire »¹, présentés par Bauche en 1946, apparaissent dans les dictionnaires contemporains avec un marque fam. Cela prouve que les mots populaires avec le temps deviennent les mots familiers et parfois très difficile de les distinguer.

Aurélien Sauvageot trouve qu'il est plus utile de faire ressortir le français parlé et le français écrit, parce que le français parlé est un univers à part. Il écrit: « La variante parlée de la langue a une importance capitale. La langue parlée est

¹ Bauche. Le français populaire. Paris, 1946.p.34.

donc la façon de l'exprimer oralement qui n'est pas identique à la façon de s'exprimer par écrit¹.

Il existe toujours un écart entre deux réalisations orale et écrite et cet écart est plus ou moins grand selon les personnes, ou chez la même personne selon les circonstances où elle s'exprime.

Dolinine, dans son livre « Stylistique française »², souligne que le choix du niveau élevé, neutre ou familier ne dépend pas du niveau culturel du locuteur, il est dicté très souvent par le rôle qu'il joue dans le processus de communication. Cela veut dire que chaque personne possède tous les registres de la langue.

Notre travail est consacré à l'étude du français parlé dans le roman de J. Ch. Grangé. Notre analyse se base sur la classification de Sauvageot. Ainsi nous prouvons que le français parlé est bien complexe, il possède le vocable pittoresque, des métaphores et des comparaisons, le lexique familier, populaire et argotique, parfois même les gros mots, des mots étranges, des emprunts, des mots savants. Le français parlé fait recours à la troncation et à la dérivation.

Le but de notre recherche est d'étudier le français parlé à travers le roman policier de Jean - Christophe Grangé « Le Serment des Limbes » .

Les tâches qui se posent:

- étudier le français parlé et ses particularités;
- étudier le langage familier, populaire et argotique;
- repérer les emprunts;
- repérer le lexique savant;
- indiquer les moyens d'enrichissement du français parlé.

L'objet de notre recherche:

- le roman de Jean - Christophe Grangé « Le Serment des Limbes »

Références: pour mener à bien notre recherche nous avons consulté les ouvrages des auteurs suivants: Charles Bally – „*Traité de stylistique française*”;

¹ Sauvageot A. Analyse du français parlé. Paris, 1972.p.45.

² Dolinin K. La stylistique française. Moscou, 1960.p.78.

Aurélien Sauvageot – „*Analyse du français parlé*”; Dominique François – „*Les argots*”, „*Français parlé ou français populaire*”; Molinié George – „*Le français moderne*”.

Valeur théorique est de souligner l’importance d’étude du français parlé ainsi que son aspect fonctionnel et communicatif.

Valeur pratique – notre recherche peut être utiliser aux séminaires de stylistique et de lexicologie.

Méthodes que nous ont permis d’arriver au but de notre travail est *contextuelle, comparative, sémantico – structurale*.

Notre travail de fin d’étude se compose de l’Introduction, de deux chapitres, de la Conclusion et de la Bibliographie. Dans l’Introduction nous justifions le choix du thème et son actualité. Le premier chapitre est consacré aux registres langagiers, notamment au français familier, populaire et argotique. Dans le deuxième chapitre nous étudions le français parlé dans le roman de Grangé. Dans la Conclusion nous représentons le bilan de notre recherche. Ensuite nous donnons la Bibliographie.

CHAPITRE I.

LE FRANÇAIS PARLÉ

1.1. Les styles langagiers

Les styles langagiers sont en état d'interpénétration et d'évolution permanentes ce qui rend toute classification incomplète et conventionnelle. Non moins conventionnelle est la frontière qui sépare le style langagier dans son ensemble et les genres, ou les types de textes (de discours) qui en font partie : souvent il est malaisé de définir avec une netteté absolue tel mode d'expression comme un style langagier ou comme sa variété textuelle, son genre. C'est bien le cas, par exemple, d'un mode d'expression propre à toutes sortes de correspondances. Y a-t-il des raisons suffisamment plausibles pour dégager dans la langue française de nos jours un style épistolaire ? Ou bien chaque espèce de correspondant? C'est ainsi qu'on pourrait considérer une lettre amicale comme une transposition du style familier dans une des communications écrites, c'est-à-dire comme un genre à l'intérieur de ce style. Il en va de même pour une correspondance d'affaires, pour un message diplomatique qui auraient le statut de types de textes au sein des modes d'expression politique et officielle, etc. Le statut des interventions publiques est également difficile à définir car cela dépend de la solution d'un problème plus général concernant l'autonomie du mode d'expression oratoire en tant que style langagier. Si le mode d'expression oratoire existe comme un style langagier à part, les discours politiques et académiques, les interventions publiques des hommes d'Etat et des magistrats doivent être considérés comme ses genres. Sinon , ils se répartissent entre d'autres styles, selon les points de convergence qu'ils découvrent avec ceux-ci, et leur appartiennent comme leurs genres. Pour répondre à ces questions, il convient de commencer par une étude détaillée, approfondie de ces types de discours, de ces genres (et non par celle des styles) afin de révéler toutes

leurs convergences et divergences sur le plan communicatif et linguistique¹. Si le nombre des convergences qui réunissent ces interventions dépasse celui des divergences qui les séparent et celui des caractères communs qui les rapprochent d'autres variétés fonctionnelles de la langue, le mode d'expression oratoire pourra être considéré comme un style langagier autonome.

Les difficultés concernant la définition du mode d'expression oratoire sont pour une large part conditionnées par la forme mixte, mélangée de la communication qui le caractérise, toute intervention n'étant pas par sa nature une expression orale proprement dite, c'est-à-dire spontanée, mais de l'écrit transposé dans une forme orale, ou de l'écrit oralisé. Or, la forme de communication orale et la présence d'un public que l'orateur contacte immédiatement ne sont pas sans influencer ce mode d'expression. De plus, l'intervention publique est, d'une part, travaillée, soignée, rédigée d'avance, mais, d'autre part, comprend une forte dose d'imprévu, d'improvisation qui est aussi inhérente à ce type de communication. C'est pourquoi il y a certes, une différence sensible entre un article et une conférence scientifique, un commentaire et une intervention politique, etc.

Le critère essentiel pour définir le statut des modes d'expression dans la communication mixte n'est pas donc la présence de caractères communs avec un style langagier donné, ce qui ne suffit pas, mais le degré de ce rapprochement, et seule une étude approfondie de tous ces discours peut en rendre compte. Sans entrer en détail de notre argumentation, bornons-nous à signaler qu'il est peu probable que le mode d'expression épistolaire soit un style autonome dans le français contemporain. Il est plus judicieux, à notre avis, de considérer divers types de correspondance comme des genres à l'intérieur des styles langagiers dont ils se rapprochent le plus. Quant aux interventions publiques, elles présentent toutes beaucoup de caractères communs sur le plan communicatif (situationnel en premier lieu), compositionnel et proprement linguistique². Par exemple, une plaidoirie ou un

¹ Molinié G. Le français moderne. Paris, 1991. p. 76.

² Molinié G. Le français moderne. Paris, 1991. p. 102.

réquisitoire au tribunal se rapprochent davantage d'autres interventions publiques que des documents juridiques. Selon toutes vraisemblance le style oratoire subsiste encore dans le système des styles langagiers du français contemporain.

Les difficultés qu'on a à définir le statut des modes d'expression épistolaire et oratoire s'expliquent par leur nature même, leur forme d'expression mixte, intermédiaire entre l'écrit et l'oral. Mais il existe d'autres modes d'expression dont la nature communicative n'est pas mixte et dont le statut n'est point clair, non plus. Tout d'abord, c'est le cas de l'argot dont la place dans le système des styles langagiers du français est encore à préciser.

Traditionnellement, depuis les ouvrages de Charles Bally¹, leur distinction s'appuie en premier lieu sur la notion de correction ; d'acceptabilité grammaticale, étant donné que dans le domaine du lexique il y a un mouvement permanent d'un mode d'expression à l'autre.

Le style familier est différencié de la forme officielle de la langue parlée non par des critères socio-culturels, les deux appartenants à un milieu suffisamment scolarisé, ayant assimilé la langue littéraire, mais par des facteurs purement situationnels qui caractérisent son emploi. Le style familier est un mode d'expression quotidien, spontané, qui n'est pas spécialement travaillé car il est simultané (ou presque) à la pensée ; il est employé dans une ambiance intime (amicale, familiale, etc.). Cela veut dire qu'une même personne recourt tantôt à une langue parlée officielle, tantôt à une langue familière, selon les circonstances de l'acte communicatif, exclusivement.

Mais, il est peu probable que cette même personne se serve du style populaire dans des circonstances aussi intimes que celles où elle a recours au langage familier. C'est que la distinction du style populaire et du style familier se base, entre autres, sur des facteurs socio-culturels : le premier est propre, à la différence du second, à un milieu peu cultivé, ce qui n'exclut point l'emploi des éléments populaires dans le mode d'expression familier, des éléments, mais non du style

¹ Bally Ch. Traité de stylistique française. Paris, 1951.p.54.

dans son ensemble. Selon le témoignage de Bally, le niveau culturel qui correspond à l'emploi du langage populaire se manifeste essentiellement dans certains écarts de la norme grammaticale, inadmissibles partout ailleurs, mais naturels dans ce milieu. Il est vrai que des linguistes contemporains, notamment D. François¹ dont nous avons déjà évoqué le point de vue à ce sujet, trouvent que l'incorrection grammaticale n'est plus le trait le plus caractéristique de langage populaire.

Certes, lorsqu'il s'agit des cas limites, du type de *vous disez* au lieu de *vous dites*, nous sommes en présence des déformations morphologiques évidentes qui ne sont plus sans doute propres à ce style. Mais il existe, bien sûr, une tendance à unifier les formes grammaticales, à simplifier la grammaire qui, en s'élargissant, peut entraîner des incorrections à ce niveau, des incorrections qui, pénétrant dans le style familier, finissent par être acceptées par la norme littéraire. C'est bien le cas de l'emploi secondaire du futur proche (pour désigner toute action future) : il correspond actuellement à la norme orale toute entière parce qu'il est devenu , fréquent dans le style familier et, de ce fait, il a pénétré dans la norme littéraire.

Quant aux moyens lexicaux du style populaire, une partie d'entre eux peut être employée dans le langage familier, tandis qu'une autre partie y est opposée, en s'opposant du même coup à la norme littéraire². Ce qui unit dans ce domaine les styles familier et populaire, ce sont les traits définis par leur spontanéité et leur emploi quotidien, lié à la vie pratique de tous les jours : d'une part, c'est la présence de clichés apportant l'uniformité lexicale, d'autre part, au contraire, l'apparition constate des moyens expressifs nouveaux dans la création desquels l'usager donne libre cours à son affectivité. Et c'est dans la seconde catégorie, en premier lieu, dans l'unités à l'origine desquelles on trouve une image et qui conservent leur forme interne, qui passe souvent la ligne de démarcation entre l'expression populaire et l'expression familière. C'est que le style populaire contient en forte proportion des moyens lexico-phraséologiques grossiers et

¹ François D. Les argots. Paris, 1968. p. 56.

² François D. Français parlé ou français populaire. Paris, 1973. p. 133.

vulgaires : tant que leur forme interne reste vivante, ils ne peuvent pas se propager au-delà des limites de l'expression populaire et argotique, franchir la barrière de l'acceptabilité lexicale en pénétrant dans le langage familier.

A part cela, le lexique du style populaire se forme parfois selon des modèles dérivationnels ayant une marque populaire et argotique. Ce sont avant tout des formations suffixales en -ouze, -ouse, -oche, -ingue et -mard.

Un trait distinctif général du style populaire, concernant la caractéristique communicative et proprement linguistique de celui qui l'emploie est ce que D. François appelle « l'absence de mobilité », « l'uniformité de niveau de langue » et qu'elle considère à juste titre comme sa propriété essentielle qui le sépare nettement du mode d'expression littéraire utilisé aussi dans les circonstances familières. Elle trouve qu'à notre époque « l'acculturation linguistique consiste, pour une large part, à jouer avec « désinvolture » sur le clavier des niveaux de la langue, à savoir adapter son niveau de langue aux composants de l'acte de communication ». C'est cette incapacité de passer aux modes d'expression appropriés aux facteurs communicatifs qui est à la base de l'absence de mobilité, de l'uniformité du parler populaire. Il importe de souligner que ces caractères sont propres à ceux pour qui le style populaire est un mode d'expression naturel et, donc, unique, vu l'absence de mobilité attestée par D. François.¹

On voit de cet aperçu que les traits du style populaire qui l'opposent au style familier sont tous liés à l'attitude de ses usagers devant la norme de la langue ou la norme littéraire : soit ce sont des écarts de la norme littéraire (mots grossiers, vulgarismes, etc.), soit un degré d'acculturation linguistique insuffisant, une assimilation plus qu'incomplète de la norme de la langue qui ne permet pas au locuteur de choisir un style approprié aux circonstances communicatives.²

A partir de cette description, très succincte il est vrai, du style populaire essa-

¹ François D. Les argots. Paris, 1968. p. 49.

² François D. Français parlé ou français populaire. Paris, 1973. p. 127.

yons maintenant de définir le statut de l'argot. Est-ce une variété fonctionnelle particulière du français ou un mode d'expression qui n'a pas le statut d'un style autonome et qui se confond, en conséquence, avec le langage populaire?

Précisons d'abord que sous le terme d'argot nous avons en vue exclusivement ce qu'on appelle « l'argot commun » et non des codes fermés, des langues secrètes auxquels nous préférons, à la suite de Bally¹ appliquer le terme de «jargons » (Bally.)

En commentant ce dialogue, Charles Bally remarque : «Tout ceci est très grossier, mais en même temps d'une limpidité cristalline pour n'importe quel Français ». Pour cette raison Bally Ch. qualifie ce mode d'expression de populaire et argotique et le rattache à une communication familière, en la différenciant des jargons. Ce point de vue nous paraît tout à fait bien fondé. En effet, la spécificité de l'argot ne se révèle qu'au niveau du vocabulaire et, ce qui est très important, n'intéresse que la marque symbolique des moyens d'expression, les types de formation, en particulier les modèles dérivationnels du lexique, étant les mêmes que dans le style populaire. Quant à la marque symbolique des unités lexicales, son instabilité dans le domaine de l'argot et de l'expression populaire est telle que le passage de l'un à l'autre se produit beaucoup plus vite qu'ailleurs et les divergences des lexicographes y sont aussi particulièrement nombreuses.

Certains linguistes contemporains se rapprochent aussi de ce point de vue, en considérant l'argot comme un « surplus lexical » enrichissant la communication orale de variantes expressives et le plus étroitement associé au langage populaire (v., par exemple, François², 1968). Par exemple, les auteurs du «Dictionnaire du français non conventionnel» J. Cellard et A. Rey expliquent, pour définir le sens du terme «non conventionnel» qu'il s'agit d'un lexique ayant des marques différentes: «populaire», «argotique» et «très familier», ils écrivent qu'ils ne croient guère à la réalité d'une langue qui serait «l'argot». «Nous n'avon jamais quant à nous

¹ Ch. Bally, *Traité de stylistique française*. Paris, 1951.p.45.

² François D. *Les argots*. Paris, 1968.p.58.

précisent-ils, que ce soit dans la vie ou dans les textes, rencontré une telle langue, mais seulement à l'intérieur d'un français qui est pour l'essentiel celui de tous, des éléments «non conventionnels» de syntaxe et de vocabulaire à la position de ces auteurs est bien nette : ils refusent à l'argot le statut d'un mode d'expression autonome. Et nous n'avons qu'à souscrire à ce point de vue.

Dressons maintenant le bilan : l'argot et le langage populaire forment un style langagier uni dans lequel on peut dégager une couche lexicale particulière, un lexique argotique, extrêmement mobile, étant en relation réciproque avec le lexique populaire et pénétrant granduellement dans le style familier. Cela ne concerne que l'argot commun, ou l'argot de ville. Quant aux argots professionnels, ils se rapportent soit au style populaire, soit au style familier-en fonction du niveau culturel du groupe auquel ils appartiennent, sauf les argots secrets (tel l'argot des malfaiteurs ou l'argot des bouchers) qui présentent un caractère de jargons.

Ainsi l'expression orale et spontanée correspond à trois variétés fonctionnelles de la langue française :

1. Le style familier ,le style populaire, et argotique
2. Dans la communication écrite on dégage : le style officiel(administratif et d'affaire), le style standard, le style scientifique, le style de la communication sociale et politique, le style de la communication littéraire, le style de la publicité et des annonces.
3. L'écrit oralisé, ou plutôt le pseudo-oral comprend : a) le style des interventions publiques (style oratoire) : b) quelques genres qui résultent de la transposition de certains styles de la communication écrite dans l'expression orale, mais qui ne s'assimilent pas au style oratoire vu le nombre minime de caractères qu'ils ont en commun (par exemple, un compte-rendu oral dans une sphère administrative, une conférence scientifique, un programme d'actualités à la radio ou à la télévision, etc.).

L'étude des styles langagiers est un des problèmes clés de la stylistique contemporaine, problème qui fait d'elle un lieu de rencontre avec d'autres domaines

de recherches : théorie communicative du langage, linguistique du texte, théorie du discours, stratégies discursives, linguistique pragmatique, etc. Mais la stylistique s'en distingue par l'approche qui lui est propre : les styles langagiers sont pour elle des variétés fonctionnelles de la langue nationale qui effectuent sa différenciation socio-psychologique et situationnelle, et non des discours clos, fermés sur eux-mêmes, caractérisés par traits uniquement formels.

Nous avons vu que le problème des styles langagiers est lié à l'étude de la valeur stylistique, des variantes et des synonymes, mais il ne se réduit pas à celle-ci car il découvre les deux aspects de la variabilité linguistique. La relation réciproque entre les variantes et les variations devient plus évidente dans le phénomène de la fonction stylistique que nous allons examiner dans le chapitre suivant.

1.2. Le langage populaire et argotique

Outre les travaux cités dans le chapitre I, la tradition d'étude de l'argot et du langage populaire est assez développée: G. Molinié,¹ L. Samean, M. Cohen, P.Guiraud² et P.Merle, parmi d'autre. Mais exceptionnellement, nous aurons recours à des œuvres de P.Bourdieu et de Françoise Gadet³ en particulier.

Selon une opinion largement partagée, il existe, à côté de la langue française standard, objet de la plupart des descriptions grammaticales, un *français populaire* ayant ses traits linguistiques propres, une capacité spécifique à organiser la signification, et qui serait parlé par les couches sociales défavorisées.

Décrire le français populaire serait donc tout naturellement dresser un inventaire des formes phonologiques, grammaticales et lexicales utilisées par des locuteurs pouvant être caractérisés comme populaire.

Où le trouve-t-on? chacun va évoquer le titi parisien, Gabin dans *Touchez pas au grisbi* certains films de Camé, les romans de Céline ...

¹ Molinié G. Le français moderne. Paris, 1991.p.66.

² Guiraud P. Le français populaire. Paris, 1968.p.154.

³ Gadet F. Français populaire. Paris, 1992.p.235.

Dès qu'il y a communauté linguistique, il y a variation. L'un des axes de celle-ci est d'ordre social, et oppose par exemple le langage du peuple à celui des classes aisées ou cultivées, dont les distinctions vont s'atténuant ou s'accroissant sous diverses influences.

Le français tel que nous connaissons de nos jours est le fruit d'un long processus, parallèle à la constitution du royaume de France. Quant au français populaire, son histoire externe se confond avec celle du développement de Paris. Dès le XVII^{ème} mais surtout à partir du XVIII^{ème} siècle, un langage populaire urbain commence à se distinguer des patois des environs de Paris. Après la Révolution, il prend toute son ampleur avec l'apparition d'un prolétariat, quand Paris grandit et s'industrialise, avec un cortège de misère et de criminalité à la mesure de l'augmentation anarchique de la population. Dès le milieu du XIX^{ème}, la langue populaire, qui s'est nourrie des vocabulaires professionnels et techniques, des patois et des jargons de différentes populations marginales, est bien plus riche, plus abondante et plus imagée qu'elle ne l'était un siècle plus tôt.

Dans la période de calme social, le modèle de la bourgeoisie paraît plus attirant et la langue de l'élite influence le français populaire, alors que le contraire se produit dans les périodes agitées. Tant que les zones d'habitat dans les villes sont partagées, les usagers linguistiques se rapprochent, mais ils divergent quand s'accroît la division par quartiers (fin du XIX^{ème}). Le départ progressif des couches défavorisées vers les banlieues, qui se dessine à partir de la fin du XIX^{ème}, ne fera qu'accroître la division linguistique.

Vers une définition. On peut envisager deux modes de définition du français populaire : par une caractérisation de ses locuteurs (définition sociologique), ou par une liste de ses traits linguistiques (définition linguistique). Linguistique ou sociologique, aucune définition ne se montrera satisfaisante.

Plan sociologique. Qui sont les locuteurs de la langue populaire? Suffit-il de

dire comme le fait le *Petit Robert*¹ qu'il s'agit d'un langage «qui est créé, employé par le peuple et n'est guère en usage dans la bourgeoisie et parmi les gens cultivés »?

Les réponses à cette question, apportées aussi bien par les locuteurs que par les grammairiens, se caractérise par leur imprécision : les gens sans éducation, sans culture, les gens du peuple, le bas-peuple, le menu peuple, la populace, le populo, la plèbe, le vulgaire... ou, en des caractérisations spatiales, les gens de bas-fonds, des faubourgs, de la rue, de ruisseau, et, plus récemment, des banlieues.

Il nous semble intéressant de nous arrêter à cet aspect de perception et de catégorisation sociale. Les locuteurs d'une communauté manifestent une capacité spontanée à classer. De même qu'ils évaluent la physique, les vêtements, la tenue, la voix, les goûts de leurs congénères, ils hiérarchisent les productions linguistiques, par exemple en attribuant à un locuteur le jugement de populaire. Ils produisent aussi des rationalisations sur cette perception (paresse articulatoire, simplicité syntaxique, pauvreté lexicale, monotonie, maladresse...); on a vu ce qu'elles recèlent d'imaginaire.²

Bien que *populaire* y oscille entre établi *par* le peuple et *pour le peuple*, et même éventuellement *à propos du peuple*, elles sont toutes relationnelles, définies par rapport à ce qui ne saurait relever de cette épithète, dont d'ailleurs il est parlé sans spécification : la culture (la vraie), la littérature (la grande), la médecine (la spécifique), la langue (la normée)...

Plan linguistique. Au-delà de la reconnaissance d'un stéréotype du français populaire qu'il partage avec tous les locuteurs de sa communauté, le linguiste court le risque. En n'exposant pas l'ensemble des phénomènes que le français populaire partage avec la langue standard, ou en donnant comme typiques de celui-ci des traits qu'il en a commun avec la langue familière et même courante, on folklorise les écarts en des trouvailles lexicales ou des bijoux syntaxiques, et on perd toute

¹ Le petit Robert, les dictionnaires Robert. Paris, 1992.541.

² Gadet F. Français populaire. Paris, 1992.p.97.

dimension statistique. C'est le risque qui courent les grammairiens qui n'évoque le français populaire qu'au détour d'une description ayant pour objet le français standard.

L'effet populaire du français populaire provient certes de quelques traits spécifiques, mais surtout de l'accumulation de traits stigmatisants, du franchissement d'un seuil en deçà duquel ceux-ci ne sont pas perçus : devant une variation continue, l'auditeur réagit de façon discrète.

La prononciation du français populaire. Nous commencerons par le plan de la prononciation, le plus révélateur. Après quelques instants d'écoute, et avant l'apparition de traits syntaxiques ou lexicaux caractéristiques, la seule prononciation aura déjà permis de reconnaître un accent populaire. C'est là une conséquence du nombre limité des traits phonologiques, comparé à celui des phénomènes syntaxiques ou des termes du lexique : la récurrence des traits déclassants est très supérieure à ceux qui se manifeste aux autres niveaux.

Le *e* muet. On appelle *e* muet (ou caduc) une voyelle centrale dont la prononciation est proche du [0] ou du [œ], et qui a la particularité de pouvoir être omise dans certaines positions. Le français populaire se comporte comme le français standard : la chute est obligatoire. Quand au cas général, il peut être résumé de la façon suivante : s'il est suivi d'une consonne ou plus, le *e* intérieur tombe généralement s'il est précédé d'une seule consonne (*samedi*), et se maintient s'il est précédé de deux consonnes ou plus (*maigrelet*). Il peut par contre être conservé en première syllabe de mot après une seule consonne (*on redonne* ou *on r(e) donne*).

La chute du *e* muet est probablement le trait le plus fréquemment souligné de l'usage populaire, souvent représenté dans l'orthographe par l'absence de la lettre *e* (*ptit*), ou par une apostrophe (*p'tit*). Or, français standard, français familier et français populaire ne s'opposent guère que par la fréquence des chutes, et la préférence pour certaines combinaisons dans les successions de syllabes comportant des *e* muets.

Les assimilations. Quand deux consonnes ou plus se succèdent, soit de façon naturelle à l'intérieur d'un mot ou à la jointure de deux mots dans la chaîne, soit par suite de la chute d'un *e* muet, le français soigné tente de maintenir l'autonomie articulatoire de chacune. Mais les français courant, familier et populaire pratiquent des assimilations, dont la fréquence et la force s'accroissent dans le français populaire.

Assimilation de sonorité : quand une sonore est suivie d'une sourde, elle s'assourdit {*je pense pas* se prononce [panpa] ; quand une sourde est suivie d'une sonore, elle tend elle-même à sonoriser ([bozdemat] pour *bosse des maths*) ; devant les sonores non phonologiques (/, r, m et n), la consonne sourde qui précède tend à se sonoriser. Assimilation de point d'articulation, surtout sur les consonnes d'avant. Elle est caractéristique d'une langue familière très relâchée, ou du français populaire: [wikemprofē] pour *weekend prochain* (sans prononciation du [d])... Elle n'est pas toujours régressive: [diman war] pour *dimanche soir*... Assimilation de mode d'articulation, qui met souvent en jeu des nasales. Les réductions sont très fréquentes. Elles sont d'autant plus fréquentes que le débit est plus rapide et l'articulation moins surveillée. Elles interviennent la plupart du temps en position inaccentuée. Elles vont de troncation brève de segments inaccentués à des troncations plus importantes, souvent reproduites dans les transcriptions orthographiques courantes. On soulignera qu'aucune transcription n'est assez fine pour les reproduire, n'étant capable que de signaler une présence ou une absence, alors qu'une troncation laisse souvent une légère trace. Elles comportent les types suivantes : troncation de voyelles inaccentuées : le [y] de *tu* est souvent trinqué devant voyelle [tariv] pour *tu arrives ?*, désormais presque standard ; troncation de semi-voyelle après consonnes: [j] de *bien* [be] ;(disparition de consonnes) la prononciation particulière ténue, c'est surtout le cas de [v], [wala] pour *voilà*; troncation du [r] de *parce que*, presque régulière chez beaucoup de locuteurs. A côté de [pask], on trouve aussi [pask]; troncation de syllabes ou de portion de mots, qui concernent souvent des adverbes courants [toma] pour *justement* ou [ja]

pour *il y a* ; disparition de mots entiers, comme *il* impersonnel dans *faut* pour *il faut*.

La liaison. En français populaire, il n'y a guère que les liaisons obligatoires qui soient toujours effectuées. Les liaisons facultatives sont rares, seules apparaissent parfois les moins exceptionnelles d'entre elles (*dans une minute, quand il part...*). Ce n'est donc pas par la présence ou l'absence de liaison que l'on pourra caractériser le français populaire, mais plutôt par les fautes, dont nous chercherons la logique¹.

On signale avant tout les fausses liaisons, généralement explicables par analogie : velours (fausse liaison en -z-) et cuirs (fausse liaison en -t-).Celles-ci n'apparaissent qu'en contexte de relative surveillance sociale, et correspondent à un processus d'hypercorrection : *moi z aussi, il faudra t aller, je suis t éreinté, les inscrits et les non z inscrits...* Elles sont senties comme suffisamment déclassantes pour être corrigées par le locuteur qui en prend conscience.

Les fausses liaisons peuvent être récupérées à des fins ludiques, comme dans la plaisanterie rituelle *vous ici ? je vous croyais aux eaux*, prononcé [krwajezozo].

Morphologie. Les verbes français sont traditionnellement classés en trois groupes : 1er groupe, les verbes en -er sont la grande majorité des verbes français, la seule classe véritablement productive ; II ème groupe, les verbes en -ir, sont au nombre d'environ 300, et constituent une classe faiblement productive ; 3ème groupe, réunissant les verbes qui n'entrent pas dans les classes précédentes, au nombre d'environ 150.

Quand des verbes du troisième groupe sont employés à des formes autres que l'infinitif, c'est bien souvent avec des fautes qui les alignent sur le premier ou à la rigueur sur le deuxième groupe (*il s'enquérissent, il mourira...*). Aussi les locuteurs tendent-ils à les éviter. La raréfaction des emplois va jusqu'à la disparition pure et simple. Celle-ci, encore accentué en français populaire,

¹ Gadet F. Français populaire. Paris, 1992.p.56.

s'effectue par l'intermédiaire de trois procédés : changement de flexion, substitution synonymique, et création de locutions verbales.

La modification des flexions produit par exemple : *mouler le café, agoniser d'injures, cuisier, lotisser, mouver, s'assir, visionner, réceptionner...* Si certains demeurent des fautes, les deux derniers se sont imposés, avec des sens distincts de ceux des verbes *voir* et *recevoir*.

La deuxième procédé, à l'œuvre depuis l'ancien français, consiste à remplacer un verbe régulier : *entourer* au lieu de *ceindre, tomber* ou *chuter* pour *choisir...*

Le développement de locutions verbales répond aux mêmes causes : *faire frire* pour *frire, être nuisible* pour *nuire, avoir peur* pour *craindre ...*

Les nouveaux verbes créés appartiennent toujours au premier groupe, par exemple par l'adjonction d'un -t- après un nom ou un adjectif : *zyeuter, siroter, gagater* (devenir gaga : *il gagate devant les bébés*)...

C'est aussi la régularisation du paradigme qui se montre décisive dans la tendance à la réduction des alternances entre forme longue et forme brève. C'est le cas pour les alternances entre e muet et voyelle intermédiaire, et entre semi-voyelle et zéro : *il empaqu'te, j'ach(e)terai...* La chute d'un e muet peut entraîner la naissance de formes dont la graphie entérine la divergence, comme *becter* (*je becte*), où disparaît le rapport initial à *becqueter*.

Les temps. Le français populaire a réduit le nombre des temps : le passé simple a pratiquement disparu de l'usage oral et ses rares emplois sont souvent fautifs : *il s'enfuya, il conquérit* ; passé antérieur et conditionnel complètement. Il existe un usage affectif de l'imparfait, souvent donné comme populaire, mais qui est surtout familier et destiné à l'adresse à des enfants ou à des animaux : *il avait mal à son doigt le bébé*. Il est souvent couplé au pronom *on* : *on avait bien mangé sa pâtée*. Le futur est bien intégré système, malgré ces difficultés de sa formation. On réduit la variété des formes en -*erai, -irai, ou -rai* à un cas général, par composition sur le présent ou sur l'infinitif : *je couvrerai, j'allerai...* Les futurs des verbes

en *-ayer* et en *-oyer* sont fréquemment formés avec un yod : *je paierai* et *il aboiera* prononcés [pejre], [abwqjra], et ceux de la deuxième conjugaison est peuvent se prononcer avec une gémée. La difficulté de conjugaison est, avec la tendance à l'analytisme, un facteur qui favorise la concurrence du futur périphrastique, qui présente tous les avantages d'une locution verbale (l'eau va bouillir)¹.

Le subjonctif ne connaît guère que les emplois au présent et au passé. Malgré quelques traces de disparition, il se maintient bien, comme indique l'existence d'hypercorrection. Il se conserve même tellement bien qu'il est parfois distingué de l'indicatif par un yod final (*que j'aye, qu'il soie, qu'ils croient*), qui tend à devenir une marque autonome de subjonctif, alors que seuls certains verbes du troisième groupe l'imposent en principe.

Les temps composés ne posent pas de problème, dans la mesure où ils sont faciles à former (sauf en cas participe passé irrégulier). La seule difficulté provient de la répartition entre les auxiliaires *avoir* et *être*, difficile à établir dans l'usage normé; l'usage populaire manifeste un certain flottement (*il est claboté, il a claboté*) ou généralise l'emploi de *avoir* (j'ai resté toute la semaine au lit), surtout avec les verbes pronominaux (je m'ai trompé, elle s'a donné un coup), ou encore généralise l'exploitation sémantique de la distinction : *avoir* exprime une action passée, et *être* l'état résultant de l'action antérieure (*il a divorcé* en face de *il est divorcé*), opposition qui peut être étendue à *il a mouru* en face de *il est mort*.

Le nombre. Les pluriels connaissent deux paradigmes : le cas général, où le pluriel est à l'écrit en *-s* et à l'orale non marqué (sauf liaison, obligatoire avec l'article, mais facultative rare, donc non faite en français populaire, avec l'adjectif), et les formes en *-al*, et en *-ail* qui font leur pluriel en *-aux*. Le deuxième cas, bien qu'il constitue une exception, est bien intégré dans le système, et généralement respecté, car les noms et adjectifs concernés sont très nombreux. Les écarts (des animaux) sont rares. Mais cette règle connaît elle-même des exceptions (des retours

¹ Gadet F. Français populaire. Paris, 1992.p.87.

au cas général), qui ne sont pas toujours respectées (un guindal, des guindals). Ainsi nous avons présenté les particularités du français populaire.

Une littérature du crime et de la violence constitue de loin le plus fort avec la presse et cinéma, le thriller. On peut considérer l'ensemble de cette littérature comme une véritable catharsis des innombrables pressions qu'exercent sur nous la société, le travail, la famille. Le crime est, avec l'espionnage et fiction scientifique, une des formes modernes de l'épopée et du roman d'aventures. L'argot devient une adhésion à un idéal mystique de virilité, de «régularité», qui exalte la violence, la loyauté à l'égard du groupe, la punition du traître et surtout la lutte contre la société. Le thriller n'est pas une description, mais un langage par lequel s'expriment les aspirations et les revendications d'un individualisme brimé et refoulé.

C'est pourquoi l'argot assume souvent une fonction expressive; il est le signe d'une révolte, un refus et une dérision de l'ordre établi incarné par l'homme que la société traque et censure. Non plus la simple peinture d'un milieu explique et pittoresque, mais le mode d'expression d'une sensibilité.

Trois éléments entrent dans la constitution de ce langage: un vocabulaire technique exprimant des notions, des activités propres au monde du vol, de la prostitution, de l'escroquerie, de la mendicité professionnelle ; ensuite un ensemble de procédés de formation lexicale qui permet de coder les mots pour créer un langage secret; enfin, ces mots techniques, sous leur codage, survivent à leur fonction et constituent un langage marqué, fortement différencié, par lequel l'argotier et ses émules se reconnaissent et affirment leur appartenance au «milieu», au groupe, avec ses aspirations et sa morale.

La première mention d'un langage spécial de la pègre est récente. Il n'y a rien chez les Anciens à ce sujet ; rien non plus au Moyen Âge.

Le mot, argot apparaît pour la première fois au début du XVII^e siècle dans un ouvrage consacré au Jargon de l'Argot ; ou royaume d'Argot, désigne ici la

confrérie des mendiants professionnels ; le terme s'est, par la suite, appliqué au jargon lui-même.

Ce double caractère de l'argot - langage secret et organisation corporative - a été souvent contesté. Dans le royaume d'Argot, dans la cour des Miracles, avec leur roy, leurs syndics, leurs corporations, etc., on a vu des oeuvres d'imagination, d'origine littéraire. En fait, des documents historiques, en particulier des archives de police, attestent la réalité de cette organisation corporative de la pègre et le caractère cryptologique de son jargon.

Le plus ancien document de la littérature argotique est constitué par six ballades en jargon jobelin écrites par Villon et qui figurent en appendice de son œuvre.

Nous le voyons dans sa prison, visité par la maréchale de Boufflers et par un énigmatique personnage, « sorte de riche marchand fourré de martre », qu'on dit être le Régent lui-même.

Après la Révolution apparaît une nouvelle figure de criminel dont Vidocq, policier — bagnard, a laissé une description détaillée du lexique de l'argot.

Le chef - d'œuvre de cette littérature argotique est l'Assomoir de Zola (1876): avec ce dernier, le bas-langage - on dit désormais l'argot des ouvriers, des faubourgs - accède à la dignité de moyen d'expression littéraire, l'œuvre étant, selon l'auteur lui-même, un «travail philologique». Et c'est un travail remarquable par la précision de l'information, la justesse du ton, l'art de l'expression. Zola montre, par exemple, l'encanaillement et l'avachissement progressif du langage de Gervaise et c'est le langage même, dans sa forme, qui, plus que ses sentiments ou ses comportements, constitue le signe le plus dramatique de sa déchéance.

Charles Bally¹ considère l'argot comme une forme exagérée du langage familier en réunissant ainsi le langage populaire et l'argot dans une catégorie stylistique qu'il oppose au jargons.

¹ Ch. Bally, Traité de stylistique française. Paris, 1951. p.58

A la suite de Charles Bally nous parlons de l'argot commun et non des codes fermés, des langues secrètes. En plus les mots argotiques publiés dans les dictionnaires perdent leur signification cryptique et passent alors dans le champs populaire ensuite familier.

Il existe trois voies d'enrichissement de l'argot et du langage populaire. La néologie de sens ou les procédés sémantiques et la néologie de forme ou les procédés morphologique et les emprunts.

A côté des procédés argotiques jouant sur le sens il y a tout l'univers sémantique auquel fait référence l'argot; certains signifiés n'ont pas de signifiant argotique tandis que d'autres en ont de nombreux. On trouve un grand nombre qui n'ont qu'une ou de traduction en argot. C'est, par exemple, le cas de certains noms de nationalité (*tune* pour *tunisien*, *porto* pour *portugais*, *amerloque* ou *ricain* pour *américain*, etc.)

Prenons un exemple, celui du vocabulaire de la drogue. De façon générale, La drogue est en argot la *came* (terme issu, par apocope, de *cameloté*). Mais, derrière ce mot générique, il y a tout un champ sémantique extrêmement précis.

La *chnouf*, mot d'origine allemande (*Schnupftabak*, tabac à priser), qui d'abord désigné les drogues qui s'ingurgitent par le nez, avant de désigner, comme la *came*, l'ensemble des produits ; le *haschisch*, terme qui en arabe veut dire herbe, s'appelle aussi le H (par une sorte de sigle oral), le chanvre, (sur chanvre indien), l'herbe ou la luzerne, mais aussi le shit, mots anglais, qui a été directement traduit en français par merde. Le shit a donné en verlan teuch (ou toch) et haschisch a donné *chicha* ; le noir désigne l'opium (*papaver somniferum*, latex de couleur brune, d'où son nom argotique, obtenu à partir des capsules du pavot), qui s'appelle aussi *confiture*, *op* (par apocope) et *toufiane*. L'opium se fume, et les déchets qui restent dans le culot de la pipe sont appelés le *dross* (en anglais : *scories*) ; la *neige* désigne la cocaïne, également appelée la coke ou la coco, le sucre, le *crak* (il s'agit alors d'une cocaïne cristallisée que l'on fume), la *dropou* (verlan de *poudre*).

Les verbes pour désigner le fait de se droguer sont eux aussi variés : *chnoufer*, *se camer*, *se défoncer* ont un sens général (prendre n'importe quelle drogue), *se shouter*, *se fixer* ou *se piquer* s'utilisent lorsqu'on attend de la drogue par injection (en générale d'héroïne), *se doper* lorsqu'on attend de la drogue une amélioration de nos performances (en particulier, mais pas seulement, sportives), *se speeder* lorsque l'on prend des amphétamines, etc.

Aujourd'hui encore l'argot dispose d'un lexique spécialisé, que le grand public connaît plus ou mieux, au fur et à mesure qui diminue la fonction cryptique, mais dont il ne perçoit pas nécessairement les nuances. On distingue ainsi : le vol à *l'étalage*, qui consiste à voler à l'état d'un commerçant, lorsque celui-ci est laissé sans surveillance ; le vol à *la tire*, qui consiste à extraire le portefeuille de la poche de sa victime en s'aidant de deux doigts en pince. Le *tireur* se débarrasse le plus vite possible de ce qu'il vient de voler en le passant à un complice, le *trimballeur* ; le vol à *l'arrache*, qui consiste à s'emparer d'un sac, à un l'arracher donc, le plus souvent en passant sur une moto ou une mobylette ; le vol à *la roulette*, qui consiste à dévaliser les voitures en stationnement (en particulier les postes de radio), d'où le mot *roulottier* pour désigner les adeptes de cette technique ; *l'enquillage*, qui consiste à cacher entre les cuisses (les *quilles*) le produit du vol, est pratiqué par une *enquilleuse* (cette technique est typiquement féminine, car elle nécessite le port de la jupe).

Les images de l'argot. Pierre Guiraud¹ voyait dans l'argot trois types de lexique: un vocabulaire technique, en relation avec les pratiques et le mode de la vie de la pègre ; un vocabulaire secret «né des exigences d'une activité malfaisante et disposant de moyens de créations verbales originaux» ; et un vocabulaire «argotique» enfin, anciens mots secrets qui «survivent à leur fonction première comme un signum différenciateur par lequel l'argotier reconnaît et affirme son identité et son originalité».

¹ Guiraud P. L'argot. Paris, PUF, 1956.p.125.

Les travaux sur les langues argotiques ne manquent pas avec l'entrée des linguistes dans un domaine qu'ils avaient peu l'habitude de fréquenter. Au Centre d'Argotologie dirigé hier par Denise François-Geger et Françoise Mandelbaum-Reiner a succédé aujourd'hui le centre de Recherches Argotologiques de Jean-Pierre Goudailler.

En 1965 pour Pierre Guiraud,¹ «le français populaire» est une parlure vulgaire, langue du peuple de Paris dans sa vie quotidienne. On retrouve dans cette définition la localisation déjà adoptée par Henri Bauche² qui avait effectué son enquête à Paris mais aussi son appréciation méprisante «parlure vulgaire» qui laisserait entendre que le mot «peuple» ne signifie pas encore «population» et qui conserve son caractère péjoratif de classe inférieure, la basse classe opposée aux classes supérieures cultivées et de bon ton.

Il est vrai que Pierre Guiraud avait été amené «par nécessité à forcer le trait» ; emporté par sa fougue, il ajoutait même plus loin «entre le français populaire et le français cultivé il y a la distance de la nature à l'art». Cette localisation parisienne qui faisait du français populaire une langue régionale une sorte de patois urbain est devenue aussi inutile et inexacte. Des enquêtes linguistiques en milieu lycéen, c'est-à-dire auprès de générations qui n'ont connu que la société de consommation audio-visuelle indiquent que le langage commun de génération entières comporte de moins en moins des termes régionaux de plus en plus des mots diffusés par télévision, la radio et la presse, elles mêmes concentrées dans la capitale.

On dit de façon courante d'un roman qui l'est «écrit en argot» ou qui contient des «mots d'argot». C'est faux. L'argot est un idiome artificiel dont les mots sont créés pour n'être pas compris par les non-initiés. Et les dictionnaires dits «d'argot» ne peuvent donc, par définition que recenser des mots qui perdent au moment où ils sont publiés leur valeur d'argot. Argotique semble plus juste pour

¹ Guiraud P. Le français. Paris, 1963. p. 85.

² Bauche H. Le langage populaire. Paris, 1929. p. 46.

qualifier ce langage dans la mesure où l'adjectifs paraît moins précis et formel que le substantif argot.

Quand les mots d'argot sortent de leur domaine (il ne s'agit pas seulement de l'argot des malfaiteurs mais aussi de celui de milieux fermés qui désirent conserver la cohésion du groupe), ils entrent alors généralement plutôt dans le champ populaire que dans celui de la langue d'usage, disparaissent même par manque de fonction ou se maintiennent encore quelque temps de façon ludique dans le lexique d'une classe prétendement cultivée. Aujourd'hui ce n'est souvent qu'un jeu. Les mots à la mode offrent à ceux qui les emploient un intérêt ludique mais leur manque presque toujours la petite musique populaire et cette absence trahit leur origine.

L'argot au moment où il est passé dans le français populaire finit toujours par s'altérer comme la plupart des mots abstraits de la langue classique avant d'entrer dans le vocabulaire courant. Une locution telle que *ras le bol* eût mérité il y a 50 ans dans tout dictionnaire d'argot la mention vulgaire sinon obscure. *Bol* est synonyme du *cul*. Avoir du *bol* c'est littéralement avoir du *cul*, c'est-à-dire de la chance. En avoir plein le *cul*, c'est «en avoir assez» ce qui est peu dire; en avoir *ras le bol*, nous avons fait de cette locution un nom masculin, le *ras-le bol* «exaspération» du Petit Larousse qui s'affaiblit encore par confusion du mot *bol* quand nous entendons dire «*ras la casquette*» plus rapide encore par l'évolution de la locution «en faire une pendule», c'est-à-dire «faire des histoires» il faut lire: chier une pendule étymologiquement «*pendula merda*». D'où la difficulté pour le lexicographe de marquer non seulement des niveaux de langage mais aussi des «niveaux d'argot».

Il ne faudrait pas en déduire qu'il n'y a plus d'argot; ce serait oublier son rôle social. Mais sans doute a-t-on tendance à croire que l'argot est la langue exclusive des malfrats et qui se répand seulement par contagion dans les prisons et la police. Sans le confondre avec les jargons professionnels (médecin par exemple), ni avec les mots des métiers, il existe bien «des argots». En 1966, Jean

Follain avait pu faire paraître sans aucune malice anticléricale, un Petit Glossaire de l'argot ecclésiastique. Il existe l'argot de la banque, de la Bourse comme il y a l'argot de la police, l'argot des PDG et de la prostitution, l'argot de la drogue, de l'informatique (bidouiller bourriquer).

Ces mots d'argot y compris parfois les mots nés de la mode sont la part vivante de la langue française. Leur sens peut évoluer, ils peuvent mourir parce qu'ils ont fait leur temps, qu'ils sont tombés dans l'oreille des sourds ou qu'ils ont été par de nouveaux venus. Mais ces mots après leur mort figurent encore dans les dictionnaires. D'où ces discussions interminables entre amateurs d'argot, qui sont de vaines querelles de générations. «Il n'y a pas, écrit Raymond Queneau¹ plus puriste que l'argotier. L'argotier trouve toujours plus argotier que lui. Chacun trouve artificiel l'argot de l'autre mais ces biens ainsi que naît l'argot». Trois générations peuvent vivre sous le même toit sans se comprendre.

«Prendre son pied» a pour le père le caractère érotique que son fils ignore quand il proclame que «c'est le pied». L'argot des prisonniers des stalags de 40-45 différerait déjà de celui de leurs pères dans les tranchées de 14-18. Il serait tentant pendant que les témoins sont encore vivants, de faire la différence dans le corpus actuel, entre l'argot des années 30 et ceux des années 50 et des années 90 on constaterait quelques disparitions, quelques nouveautés mais il serait surtout intéressant de comparer les variations de sens et les diverses acceptions.

¹ Queneau R. Les argots. Paris, 1955. p. 64.

CHAPITRE II.

LE FRANÇAIS PARLÉ DANS LE ROMAN POLICIER DE JEAN CHRISTOPHE GRANGÉ «LE SERMENT DES LIMBES»

2.1. Les procédés sémantiques et morphologiques de l'enrichissement du français parlé.

Les procédés sémantiques

Nous donnerons ci-dessous un classement systématique des différentes figures, par domaine délinquantiel et pour la police, que nous avons pu relever au cours de notre enquête et dans nos recherches. Dans ce dernier domaine un grand nombre de métaphores jouent sur le personnage lui-même. Ce glissement de sens est fréquent dans le vocabulaire employé par la police elle-même: *planton*(faire le planton devant 36), *faire la plante verte*, *mitonner*. Nous avons une série synonymique des verbes métaphoriques désignant la maladresse du policier: *avoir le coup de chaleur*, *se faire brûler*, *se faire griller*, *se faire caraméliser*, *se faire mordre*, *se faire cramer* *se faire détroncher*.

Vocabulaire pour désigner les policiers : dans le vocabulaire employé par les voyous pour désigner les policiers, la série transpositions métaphoriques animalières est remarquable: les volatiles- *poulet*, *perdreau*, *piaf*, *hirondelle*; les équidés- *bourre*, *bourrin*, *bourrique*, *roussin*; autres-*arnouch*, *lapin ferré*. Nous trouvons également une série de métaphores jouant sur une caractéristique du policier et employées de façon dépréciative : *cow –boy*, *Starsky*, *fouille- merde*, *cogne*, *bourre*, *zombie*, *mickey*, *pastaga-calva*, *biturin*, *balaire*. Nous avons trouvé quelques métaphores qui jouent avec des objets propres aux policiers : *papillon* pour l'avis de contravention (on le considérera comme une métaphore, si on prend en compte la légèreté du vol de cet insecte, ou comme une métonymie, si on associe le papillon à la déformation du mot papier), *gomme* (valeur métonymique si on

considère uniquement que la matière désigne l'objet, mais valeur métaphorique, si le sens rappelle celui qui permet d'effacer... la faute, voire le sourire...) ; nous pouvons ajouter à ces exemples les termes suivants : *sous-marin, cage, cuve, tube* pour la voiture de police banalisée ; *moulin à café* pour l'hélicoptère de police ; *épingles, pinces, pincettes, gourmettes, bracelets* pour les menottes ; *maison poulaga, maison poulaille, poulaille* pour la police .

La série des métaphores, qui portent sur certaines actions de la police contre les malfaiteurs, est aussi assez longue : *borgnoter, ferrer, loger, mettre au chaud, coincer, faire tomber, faire une descente, prendre aux pattes*.

Continuons ces séries métaphoriques avec les termes péjoratifs et ironiques pour l'indicateur de police, qui prennent en compte un trait de caractère ou un aspect du comportement : *balance, mouton, taupe, mouche, mouchard, cafard*. Tous ces *hommes de paille* de la police peuvent leur donner un *tuyau*, *se rencarder sur le mec*.

Une longue série synonymique de verbes désignant le fait d'avouer est composée également de termes métaphoriques : *jeter, renvoyer l'ascenseur, vendre, donner, commérer, accoucher, s'affaler, s'allonger, se déballoner, dégeuler, manger le morceau, casser le morceau (de la police), en manger, se mettre à table*. On trouve quelques verbes métaphoriques désignant le fait de nier : *faire le bal, chanter la messe* et désignant le fait de fuir la police : *se mettre au vert, mettre les voiles, se tirer en douce*.

Dans le domaine du vol : il est fréquent de préciser la "spécialité" du voleur à l'aide des termes métaphoriques : *rat (d'hôtel, d'appartement), tireur et plongeur, alpiniste, enquilleuse*. Le fait de voler est également exprimé par des glissement de sens : *blanchir, nettoyer*, tout comme les outils qui permettent le vol ou le braquage : *plume, serinette, pruneau*. L'univers métaphorique de ce domaine est enrichi d'un exemple pittoresque : *cul- de jatte* précisant d'une façon très

expressive une spécialité du vol : le malfaiteur opère en voiture, donc on ne voit jamais ses jambes. Pour l'action de voler une série de verbes métaphoriques est donc à noter, soit exprimant le geste du vol : *tirer, gratter, ratisser, ratiboiser, faucher, carotter* (tirer la carotte)- avec une connotation agricole (jardinière) pour ces trois derniers verbes, soit le fait de dépouiller : *taxer*, soit un emploi ironique d'un verbe technique : *repasser*. Quant aux métaphores transposant l'image de la lessive, elles sont apparentes dans les expressions suivantes : *nettoyer, éponger, lessiver, essorer*.

L'argot dans le domaine de la prison : le domaine de la prison quant à lui fournit également un très grand nombre de séries métaphoriques. Pour l'emprisonnement on remarquera que le thème de l'enfermement est lié aux petites dimensions (pour la cellule : *placard, cage, trou, violon, ratuie,ours*), et *lourde* qui rappelle l'idée du lieu fermé, faisant allusion à la porte lourde de la prison. Ajoutons le composé périphrastique péjoratif, *tas de pierre* évoquant à la fois une idée d'étouffement et du lieu tellement fortifié qu'il est infranchissable. Cet enfermement est aussi lié à l'idée de la température basse de la cellule et à la maladie qui donne lieu à une série métaphorique de verbes : *descendre à l'ombre, aller au frais, aller au frigo* (excepté : *aller au chaud* à Marseille) ; *être contaminé, être malade, être fatigué, être à l'hôpital, être à la clinique*. Cet emprisonnement est la conséquence du verdict prononcé par les *fromages* (ce mot ironique rappelle peut-être l'aspect coulant de certains fromages évoquant, pour le condamné, l'attitude possible des jurés , attitude hostile et puante).

Une série de verbes imagés rappelle directement la chute ou l'immobilisation du malfaiteur : *plonger, bloquer, tomber, chuter, se faire serrer, se faire pincer, se faire piquer, se faire emballer, se faire coincer, se faire boucler*. Ceci évoque les instruments de l'immobilisation : *cadune, durs, pinces, picettes, épingles, gourmettes et bracelets* (ces derniers termes étaient déjà mentionnés appartenant aussi au vocabulaire du policier).

Pour rester dans le domaine de la prison, on signalera que les détenus ont inventé des dénominations métaphoriques pour le surveillant : *greffier*, *chat*, *crabe*, *maton*, *porte-clé*, *rondier* et pour le prisonnier, dans ses attributions : *prévot* (le chef de chambrée à qui on confesse facilement), *gameleur*, *garçon* (qui servent des repas). En ce qui concerne les «activités» carcérales, elles permettent de passer le temps. Ainsi on aura les verbes : *piquer les dix* (tourner en rond-faire dix pas-entre quatre murs), *prendre des bonbons* (médicaments), *mettre le drapeau* (cacher le *rétroviseur*- l'oeilleton- d'un papier), et les noms pour des objets utilisés : *yoyo* (ficelle pour envoyer les messages d'une cellule à l'autre), *téléphérique* (élastique pour faire passer un objet d'un bâtiment à l'autre), *toto-pirate*, *chauffe*, *chaufferette* (le thermoplongeur). Et enfin, quant à l'évasion, apparaissent quelques verbes impliquant l'échec, comme *chuter*, mais également la réussite probable: *arracher*, *faire la belle*, *faire la planche*. Le glissement de sens par voie de métonymies est fréquent en parlant du policier, qui est désigné par un élément de son vêtement : *pélerin*, *bleu*, *képi*. Le *picvert* est une allusion péjorative aux épaulettes vertes du jeune policier.Ce procédé est employé aussi pour désigner les accessoires du policier : la *gomme* ou la *goumi* pour la matraque et le *calibre*, terme utilisé aussi bien par le malfaiteur que par le policier. Nous rencontrons une autre métonymie pour désigner le commissariat : *car* (quart), et enfin, pour arrêter les malfrats, le policier peut, au choix : *faire un crâne*, *faire un marron*, *faire un baton*, *faire un chocolat*.

Dans le domaine militaire : quant aux malfaiteurs, ils usent des figures ci-dessous pour qualifier des armes. Elles sont exprimées par les images suivantes : *calibre*, *pétard*, *pompe*, *lame*. Quand ces malfaiteurs sont condamnés, ils peuvent *se faire mal* ou *se raquer cher*, mais peuvent compter sur leur *baveux*, leur *bavard* avant d'être jugés par le *curieux*. Quant aux délits, ils sont divers, mais on remarquera que la *pointe* désigne le viol, tandis que l'auteur est désigné par le mot *pointeur*.

Une autre série métonimique est construite sur l'idée de tuer. On trouvera soit une référence clinique ayant rapport au cadavre : *refroidir*, soit une référence à la position de la victime : *descendre*, soit à l'élimination de l'individu : *escarper*. Pour le vol on peut citer les verbes *casser*, *bouger*, *déménager*.

Les vêtements : en ce qui concerne le vêtement des détenus, il a donné lieu aux transpositions métonimiques suivantes : *zubre*, *drogué* (à ne pas confondre avec le *toxico*), en relation avec les tissus utilisés, et on leur passe souvent les *fers* (allusion évidente à la matière de la chaîne).

L'argent : l'argent et les faux papiers ont inspiré également quelques séries métonimiques : *ronds*, *brique* (allusion à la forme), *caillou*, *thune* (mot employé plus spécialement à Paris), *Bonaparte*, *Pascal*, *Curie*, *Montesquieu* (désignant l'effigie des billets), *vert* (à cause de la couleur du dollar), *feuille* (se rapportant au papier de fabrication) ; *gris*, *rose*, *jaune* (rappelant la couleur de ces documents falsifiés). Quant aux dénominations *sac*, *studio*, *bungalow*, *appartement*, *immeuble*, ils mettent en relation la quantité d'argent avec sa valeur d'achat et la grandeur de l'élément de comparaison.

La création de toutes ces figures témoigne donc de la très grande productivité de la part de tous ces milieux. Elle relève aussi la capacité, de la part des voyous, à manier l'ironie. Ainsi pour dénommer les forces de l'ordre, ils ont recours par exemple aux métaphores suivantes : *poulet*, *perdreau*, *piaf*, *hirondelle*, *lapin ferré*... Certaines métaphores peuvent avoir un caractère méprisant : *fouille-merde*, *pastaga-calva*, *cow-boy*, d'autres peuvent dénoter la rancœur : *cogne*, *bourre*. Dans les métonymies qui suivent on retrouve un caractère ironique : dans *pic-vert* p. ex., et le mépris dans les expressions désignant les malfrats vendus aux flics : *mouton*, *balance*. Le sens du raccourci s'exprime à travers les métaphores désignant les objets : *calibre*, *prune*, *balle*, *pruneau*, *tire*, *caisse*, *rossignol*, *épingle*, *pince*, *pincette*, *bracelet*, ou les synecdoques et métonymies : *calibre*, *pétard*, *pompe* pour les objets, *rond*, *Bonaparte*, *Curie*... pour l'argent, et *gris*, *rose*, *jaune*

pour les faux- papiers. Ce vocabulaire est donc bien marqué par un caractère affectif et très expressif.

Ces tranpositions sémantiques toujours vivantes sont d'un grand intérêt linguistique, car elles nous renseignent sur l'origine des mots, sur les moeurs, la mentalité et la vision des choses des sujets parlants .

Ces procédés expriment donc bien les rapports particuliers entre l'usager et les choses dont il parle, sa façon spéciale de les considérer. Cette vision nous paraît originale par les modes de vie excentriques qu'elle reflète : les métaphores sont souvent recherchées et poétiques, témoignant de la fantasie ludique de leurs créateurs.

Ainsi que nous avons fait un classement systématique de la métaphorisation par domaine que nous avons pu relever au cours de nos recherches.

Les procédés morphologiques. Troncation et suffixation. La loi de moindre effort est sans doute l'un des principes directeurs de l'évolution des langues en général et des modifications du lexique en particulier. Elle se manifeste par ce qu'on appelle la troncation, c'est-à-dire la suppression d'une ou de plusieurs syllabes à la finale ou à l'initiale des mots. Ainsi la langue commune a-t-elle *prof* pour *professeur*, *ciné* pour *cinéma* lui-même issu de *cinématographe*, *métro* pour *métropolitain*, etc.

Cette pratique alimente régulièrement le langage des adolescents, des *impec* (impeccable) ou *sympa* (sympathique) des années cinquante aux *dèbe* (débile) ou *gol* (mongolien, c'est-à-dire idiot) aujourd'hui, elle se manifeste dans les différents jargons, ceux des lycéens, des militaires, et on la retrouve bien sûr dans la formation de mots argotiques.

Citons, pour la troncation des finales, le *blase* (blason, c'est-à-dire nom), un *clille* (client), une *occase* (occasion), *perpète* (perpétuité), *vapes* (vapeurs, c'est-à-dire évanouissement), etc. La troncation de l'initiale est pour sa part à l'origine de forme comme *sifilard* (pour *sauciflard*, c'est-a-dire saucisson), *ricain* (pour

américain), et de dérivations plus complexes comme celle qui part du mot arabe *arbi* (arabe), passe après suffixation par *abricot* pour aboutir après troncation de l'initiale à *bicot*.

Et nous verrons ce qui apparaît déjà travers cette liste : les suffixes utilisés (-*o*, -*oche*, -*ard*, -*aque*, etc) sont des suffixes propres à l'argot, des suffixes rares ou inexistants dans la langue commune, et qui confèrent aux mots ainsi transformés une certaine coloration. C'est-à-dire que la fonction cryptique est ici secondaire : le suffixe ajouté après apocope ne masque de fabrique.

La dérivation. C'est le procédé formel le plus courant. La suffixation est, comme dans la langue commune, plus répandue que la préfixation, selon la tendance progressive du français moderne. Les suffixes sont en langue populaire plus nombreux, plus largement appliqués, et il existe une suffixation parasitaire, adjonction d'une syllabe conventionnelle. Les suffixes du français commun connaissent une plus grande marge de jeu, et une plus grande liberté de cumul : on exploite largement les diminutifs, augmentatifs, itératifs et fréquentatifs. On forme facilement des composés, par exemple des adjectifs en -*able* : *mettable* et *pinauc-mettable*, ou des noms en -*eur/euse* : *tombeuse* dans les pommes, il est très *faiseur* l'amour dans les buissons.¹

On trouve aussi un plus grand nombre de suffixes, en particulier dépréciatifs, que dans la langue commune. Ils interviennent surtout la formation de noms, éventuellement après une troncation, comme -*o* : *socialo*, *alcoolo*, *clodo*, *avaro*, *propario* ; -*aud* dans *salaud* ; mais aussi dans la formation des verbes : -*ailler* (*criailler*, *pinailler*). Ils sont souples et souvent interchangeables, au gré de la fantaisie du locuteur.

Certains sont propres à la langue populaire comme -*os*, qui est en vogue dans l'actuelle langue des jeunes (*craignos*, *gratos*, *faire cassos*, *chouettos*, -*coolos*, *nullos*) -*ouse* (-*ouze*) (*picouse*, *centrouse*, *perlouze*) ou -*go* (*got*), peu

¹ Gadet F. Le français populaire. Paris, 1992. p.154.

productif aujourd'hui (*icido, parigot, mendigot*). D'autres sont spécifiquement argotiques: *-aga, (poulaga, pastaga, gonflaga), -aille (poiscaille, flicaille), -bar (calebar, crobar,)*, *-du (loquedu, chomedu), -if (morcif porcif, calcif), -oche (téloche, cinoche, bidoche, pelloche), -uche (Pantruche, gauluche), man* emprunté à l'anglais (*fauche'man, arrangman, poul'man*- « polet, la police »).

La suffixation parasitaire n'apparaît guère dans l'argot avant la XVII^e siècle mais se répand vite et atteint bientôt la langue populaire. Il s'agit de remplacer ce qui est, à tort ou à raison ! analysé comme un suffixe, et dans quelques cas d'une adjonction (*toutime*, « tout »). Certain un deux termes) : *espingouin, amerloque, gigolpince, éconocroques, morbaque, boutanche, calbute...* Un segment interprété comme un radical demeure reconnaissable, et se voit adjoint une sorte de panache final. Quelques uns sont réguliers et véhiculent un sens précis, d'autre sont plus fantasistes, et expriment simplement le plaisir du jeu sur les mots (ainsi de séries comme *moche, mochard, mochetard, mochetingue*). La forme peut être très variée, en une modification qui reste superficielle (ainsi, pour *valise valouche valtreuse* ou *valdingue*). Dans certains cas, la racine se voit de plus en plus réduite (fromage donne *fromeju, frometony* puis *frogome*). Mais la plupart des suffixes sont communs au français, au français populaire et à l'argot, avec des valeurs identiques : ainsi de *-ier, -âge, -et, -ot, -eur*, et des suffixes verbaux *-eter* et *-oter*.

Comme **préfixe**, on notera simplement un emploi élargi de *re- (r-)* *rarrenger* pour *arrenger, repartir* pour *partir*, expression de l'aspect qui lui tend à remplacer le verbe simple : *le train rentre en gare, ça rentre dans la définition*. On le trouve aussi, sur un verbe, comme un expression de la répétition (*raller*) ou sur des noms (*rebotte*). Il peut alors acquérir une véritable autonomie : *re!*. La forme *décesser*, avec le sens de *cesser*, fréquemment signalée, nous semble archaïque. On note enfin des suppressions du préfixe.

Ainsi nous avons présenté les procédés sémantiques et morphologiques de l'enrichissement du vocabulaire.

Les emprunts

Les emprunts sont les termes qui, tout en étant, selon les époques, plus ou moins francisés, proviennent des langues étrangères. Ils sont donc soumis aux occasions de confrontation à une autre langue qui dans la langue populaire, se réduisent à peu près aux guerres et à la colonisation : le nombre de mots étrangers y est donc insignifiant. Ils sont plus nombreux dans l'argot, dont la naissance est intervenue en des lieux de passages où plusieurs langues sont en contact et où se produit un brassage de population (ainsi du couloir Saone-Rhone, passage des armées et des flux migratoires, et chemin vers le bagne de Toulon). La plupart des termes populaires empruntés à d'autres langues sont donc passés par l'argot.

A l'origine, ce sont surtout des provincialismes, en particulier picards et surtout provençaux, comme c'est le cas de (*pègre, comac, mandate, fayot, marida* ou *pogne*, et des emprunts) l'ancien français véhiculés par les dialectes (*entraver, rencard*, ou *becher*) ; au XVI^e siècle interviennent des emprunts à l'italien (*limace, casquer, caguer, gonze, carne*), passés par le relais du fourbesque, l'argot italien ; et quelques rares emprunts au manouche, à la faveur de la présence de gitans dans les bandes de brigands (*berge, chourin*, d'où provient le nom du chourineur des *Mystères de Paris, manouche*).

Les emprunts plus récents se sont faits à l'anglais, surtout dans les vocabulaires sportif et journalistique (*bisness, job, turf...*), à l'allemand lors des guerres, (*chloff*, de «*schlaffen*», *loustic, frichit...*), ou à l'arabe à travers la colonisation (*moukèrè, zob, fissa, kawa, clebs, maboul, lascar...*). Un domaine privilégié des emprunts concèrne les noms péjoratifs des peuples, à partir de différentes particularités: *rosbif, macaroni, fritz, crouille, manouche, yanki, popoff...*

L'argot, de tout temps, emprunte aux langues étrangères: *flic* vient de l'allemand (via l'alsacien *Fliege*, mouche), *afnaf* de l'anglais *half and half* *berge* (année) du romani *berji*, *arton* (pain) du grec, etc. Il doit aussi beaucoup aux provinces, dont les ressortissants apportent également dialectes et expressions

locales. Cambriole vient du Midi, cadène (chaine) est provençal, dalle (de «que dalle») flamand, bagou catalan, grole (chaussure) occitan, etc. Nombre d'emprunts se font parmi les langues de ces autres marginaux que sont les immigrés. L'argot, tel qu'il court en 1998, est donc largement teinté d'expression ou de tournures arabes, africaines, antillaises, rom, voire un jour tamoules.

Certains mots empruntés aux langues étrangères sont incorporés au vocabulaire français au point qu'ils passent pour indigènes. Tels les mots *artisan*, *balcon*, *banque*, *canon*, *cavalier*, *costume*, *façade*, *soldat* (qui viennent de l'italien), *camarade*, *romance* (de l'espagnol), *comité*, *congrès*, *festival*, *flanelle*, *rail*, *session*, *vote* (de l'anglais), *boulevard*, *nouilles*, *rosse* (empruntés à l'allemand). L'origine russe du mot *steppe* n'est non plus sentie par les Français.

Au contraire, on a conscience de l'emprunt lorsqu'il s'agit de mots, tels que *best-seller*, *business*, *building*, *home*, *star*, *führer*, *fiasco*.

L'étude globale des emprunts (types d'emprunts, causes et voies de la pénétration de vocables étrangers, degré d'assimilation, etc.) incombe à la lexicologie.

La presse est peut-être la première à faire des emprunts aux langues étrangères. Pour nommer les choses et faits de la vie sociale et politique des pays d'outre-frontière on a besoin de mots étrangers désignant ces réalités. Le langage de la science, de la technique et du commerce s'enrichit aussi de termes empruntés. Dans le style scientifique l'expressivité des emprunts faits aux langues étrangères n'est pas en jeu : ils n'y sont introduit que pour nommer, directement et exactement, les réalités. Par exemple, *agrotechnique*, *container*, *transistor*, *radar*, le dernier est un sigle d'origine anglaise.

Les sports ont fait de nombreux emprunts à l'anglais, par exemple *campagne* pour *campement*, *parking* pour *parc de voitures*, *supporter* (prononcé -tèr ou -teur), employé familièrement pour désigner les amateurs passionnés d'un sportif ou d'une équipe.

Souvent les choses passent d'un pays à l'autre avec les mots qui les désignent : on importe des produits et des objets avec leur nom d'origine. Les mots qui nomment les choses de la vie courante se répandent largement dans la langue parlée, dans la langue quotidienne. Ainsi pour *cake*, *chewing-gum*, *pudding*, *pullover*, *slip* ; *bar* ; *groom* et beaucoup d'autres.

Dans la conversation, les emprunts faits aux langues étrangères modernes sont généralement employés pour nommer les choses directement, sans recourir à la périphrase. Il arrive toutefois que les emprunts aux langues étrangères y deviennent un moyen stylistique, qu'ils prennent des nuances expressives.

C'est aussi par snobisme, pour paraître à la page, qu'on fait entrer des mots étrangers dans la conversation ou dans une lettre privée.

Le latin étant enseigné aux lycées et collèges, les Français cultivés emploient assez souvent des expressions latines, aphorismes et proverbes. Parmi les locutions latines les plus fréquentes sont à noter, par exemple *ab ovo* (dès le commencement, littérairement «dès l'œuf»), *ad libitum* (au choix ; à la volonté) ; *omnia vincit amor* (l'amour triomphe de tout) ; *O tempora ! o mores !* (O temps ! o mœurs !) ; *sic transit gloria mundi* (ainsi passe la gloire du monde) ; *in medias res* (au milieu des choses) et beaucoup d'autres.

Les locutions latines sont employées, particulièrement, lorsqu'on ne trouve pas d'équivalents français. L'énoncé en reçoit une certaine nuance livresque. Dans une conversation familière, ces expressions peuvent produire un effet comique.

De même, des mots latins isolés introduits dans la conversation touchante un sujet familier, colorent l'énoncé de nuances diverses.

C'est la littérature qui tire des emprunts et des mots étrangers des effets stylistiques plus variés. Les fonctions stylistiques des emprunts s'expliquent, le plus souvent, par l'effet d'évocation qu'ils produisent. Cet effet est d'autant plus marqué que l'emprunt est moins assimilé. Il est évident que les vocables d'une langue étrangère se détachent d'une manière plus saillante que les emprunts proprement dits, sur le fond de l'énoncé conçu en langue maternelle.

Les emprunts et les mots étrangers évoquant un autre milieu national, les réalias d'un autre pays, d'un autre peuple, sont souvent employés pour mieux marquer la couleur locale.

Les emprunts au vocabulaire savant est constamment troublée par l'emploi populaire. En tombant dans l'usage commun, les mots acquièrent de nouveaux sens qui peuvent entrer en conflit avec leurs acceptions savantes.

Ainsi de *idios* «propre, particulier», on a tiré *idiome*, *idiopathie*, *idiotisme*, qui désigne une «locution propre à un groupe de sujets parlants»; mais il est difficile de protéger ce dernier terme des connotations impliquées par l'emploi populaire de *idiot*.

Certains formants finissent ainsi par tomber dans l'usage commun. Ainsi *auto* au sens de «véhicule automobile» prolifère en *autoroute*, *autogare*, *auto-stop*, etc.; *archi-* qui signifie proprement «chef» dans *archange*, *archeveque*, *archiduc*, *architexte*, etc., devient un suffixe superlatif dans *archibete* ; il en est de même de *super* dans *superfin*, puis *supermarché*. La récente formation et la prolifération délirante d'un suffixe populaire *-rama* est caractéristique à cet égard.

L'histoire en est aussi amusante qu'exemplaire, encore qu'on puisse difficilement y voir une forme savante. Il représente le grec *orama* «vue» et apparaît d'abord dans le composé, anglais *panorama*, pour désigner un tableau déroulé sur les murs d'une rotonde et constituant une «vue ensemble», on a ainsi, au début du XIX^{ème} siècle, construit des *géorama*, *cosmorama*, *diorama*, *stéréorama*, etc. ; mode qui provoque la malice des contemporains et nous voyons les pensionnaires de la pension Vauquer au début du *Père Goriot* parler en *-rama* («il fait plutôt froidorama, que dites-vous de cette petite souporama», etc). A partir de là s'est détaché un suffixe *-rama* et on parle de *cinérama* d'où est sorti *parkorama* «cinéma installé dans un parc automobile où l'on peut voir l'écran de sa voiture» puis on a fini par employer le suffixe pour désigner toutes espèces d'installations où les marchandises, les opérations sont exposées à la vue du public, tel un *lavorama*, un *cadeaurama*, etc.

Chaque jour les mass-média nous présentent les nouveaux emprunts au vocabulaire français.

2.2. Le français parlé dans le roman de Jean Christophe Grangé «Le Serment des Limbes»

Jean-Christophe Grangé est un journaliste, reporter international, écrivain, scénariste né le 15 juillet 1961 à Boulogne-Billancourt. Il est l'un des rares écrivains français dans le domaine du thriller à s'être fait un nom aux États-Unis. Après une maîtrise de lettres en Sorbonne (axée sur Gustave Flaubert), il consacre un an d'études à visiter les nomades (ou gens du voyage) à travers le monde en compagnie d'un anthropologue. Il connaît donc très bien ces milieux. Il devient rédacteur publicitaire, puis travaille pour une agence de presse. En 1989, à 28 ans, il devient grand reporter international, travaillant pour des magazines aussi divers que Paris Match, le Sunday Times ou le National Geographic. Puis il devient journaliste indépendant en créant la société L&G. Dès lors, il se débrouille pour monter financièrement tous ses voyages lui-même. Les reportages qui en issus, le mènent aux quatre coins du monde et constituent une importante source d'inspiration pour ses écrits littéraires. C'est au cours de cette période qu'il obtient deux récompenses importantes dans le monde journalistique : le Prix Reuter (1991) et le Prix World Press (1992). En 1994, il écrit son premier roman «Le Vol des cigognes», plus remarqué par les critiques littéraires (qui vantent son «imagination féconde») que le grand public. Toutefois, son second roman paru en 1998, «Les Rivières pourpres», ne passera pas inaperçu. Le succès auprès du public se confirmera d'ailleurs en 2000, année où le roman est adapté au cinéma. En cette même année 2000 paraît «Le Concile de Pierre». En 2003, il publie «L'empire des loups». En 2004 sort «La Linge noire», premier tome d'une trilogie de romans sur la «compréhension du mal sous toutes ses formes». Au niveau des ventes, le succès ne se dément pas avec le deuxième volet de cette trilogie, «Le Serment Limbes» sorti en 2007. Parallèlement à sa carrière de romancier, il continue à travailler pour

le cinéma: outre l'adaptation «Des Rivières pourpres», il a également écrit le scénario de Vidocq (de Jean-Christophe Comar dit Pitof en 2001) et a collaboré à la plupart des réalisations ou projets tirés de ses romans. Il s'est lancé dans l'écriture d'une histoire originale pour une bande dessinée en trois volumes, «La Malédiction de Zener» , dessinée par Philippe Adamov. Il s'agit du prologue du roman «Le Concile de Pierre». Il sort «Miserere» en 2008 et «La forêt des Mânes» le 2 septembre 2009(fin de la trilogie du mal, après « La Linge » et « Le Serment des Limbes». Selon l'auteur , il s'agit d' «une remontée vers le Mal primitif et préhistorique». En septembre 2011 sort son neuvième roman: «Le Passager 1,2» . La même année, il collabore aussi au scénario et à la production de Switch avec Frédéric Schoedoerffer. «Kaïken», son roman , sort en septembre 2013.

La langue française parlée se caractérise par les traits suivants de son vocabulaire .

1. Elle emploie beaucoup de vocabulaire pittoresque
2. Elle crée constamment de nombreux mots de circonstance qui ne connaissent le plus souvent qu'une existence éphémère.
3. Elle use d'un nombre impressionnant de termes étrangers dans leur majorité de provenance anglo-américaine.
4. Elle emploie côte-à-côte des mots savants et des mots de la tradition populaire. Le mélange des éléments savants et des éléments populaires est devenu le trait dominant du lexique parlé.

Les procédés sémantiques. Le vocabulaire pittoresque.

Le vocabulaire pittoresque c'est avant tout l'emploi des métaphores, des comparaisons et des proverbes. Le vocabulaire pittoresque du roman est riche en métaphore traditionnelles et originales. Nous présentons les exemples les plus intéressants. Dans son roman «Le Serment des Limbes» l'auteur Jean- Christophe Grangé fait recours aux métaphores littéraires, poétiques, familières, populaires et argotiques.

... *Déconne pas Mat. On aurait retrouvé son corps avec trois balles dans le buffet.*

--- Buffet, n. m. fam. le ventre.

... *l'année précédente, près de cent flics s'étaient flingués en France.*

--- se flinguer, v. fam. se tuer.

... *Et toi, qu'est-ce que tu fous là ?*

--- Foutre, le mot grossier - *Qu'est-ce que tu fais là ?*

... *Je le fusillais du regard*

--- Fusiller, v. litt. tirer.

Ma colère explosa.

--- Exploder, v. litt. détonner.

... *Elle me jeta un regard glacial. L'hostilité brillait dans ses paupilles.*

--- regard glacial, litt. l'eau glacial.

... *C'est à cause de votre boulot. Votre boulot de cons.*

--- Boulot de cons, n. m. pop. un mauvais travail.

... *Laure venait de fondre en larmes.*

--- Fondre en larmes, v. litt. se mettre à pleurer.

... *Soudain, je me ravissai et tournai à droite vers pivot de ma vie . La cathédrale Notre – Dame.*

--- Pivot, n. m. litt. racine.

... *Vous préférez que ce soit les fouille merdre qui fasse le boulot .*

--- Fouiller merde, v. arg. passer en peigne.

... *L'habitude d'énqueter sert des flics défencés, joueurs ou maquereaux.*

--- Flic, n. m. fam. le policier.

--- Maquereux, n. m. fam. le souteneur.

... *La jeune femme fila. Je détestais ces manifestations d'autorité mais à la seule idée d'affronter la cantine , ses cliquetis et ses odeurs de bouffe, je me sentais déjà mal.*

--- Bouffe, n. m. arg. nourriture.

... Deux jours. Pendant quarante – huit heures, vous lâchez tout le reste et vous faites une idée. Après ça, vous retournez au turbin.

--- Turbin, n. m. fam. travail.

... Je plonge dans les arcanes du vice. En quelques mois j'enrichis mon vocabulaire.

--- Les arcanes, fam. les secrets.

--- Plonger, v. litt. se précipiter dans l'eau.

... Parmi mes collègues je passe pour un drogué du boulot.

--- Drogué, n. m. opium, cocaïne ou autre produit utilisé comme stupéfiant.

... Je m'infiltré partout, copinant avec les mecs, les putes, découvrant avec le sourire les perversions les plus tordus.

--- Copinant, fam. devenir copain.

--- Perversion, n. m. fam. la corruption.

... Une association italienne qui organise des pèlerinages. Gratte sur eux.

--- Gratter , v. fam. travailler.

... Carbure à ce que tu veux. Des nouvelles à midi.

--- Ça carbure, arg. ça marche bien, travailler.

... Je rentrais ma tête dans le col de mon imper et me glissais dans ma peau de flic.

--- Glisser dans la peau de flic, fam. devenir policier.

... Quelques types sirotaient devant le zinc, prêts à lâcher une connerie satisfaite.

--- siroter, v. argot. déguster.

--- connerie n. f. fam. injure .

... Quelques seconde plus tard un grand type voûté apparut clope au bec. Son regard était chargé de méfiance.

--- clope n. f. arg. une cigarette.

--- bec n.m.fam. la bouche.

Les comparaisons

1. Elle n'avait jamais été jolie, mais à cet instant *elle ressemblait à un spectre*. (litt).
2. Visage étroit et dents de lapin, encadrés de boucles déjà grises, qui *ressemblaient à des péots de rabbin*. (litt.)
3. A cette époque, je vivais ma foi comme une tare inavouable, parmi les autres gamins qui considéraient l'enseignement religieux *comme la pire des matières*. (litt.)
4. Luc c'est mon meilleur pote, Ok ? Alors arrête de me *regarder comme une balance*. (litt.)
5. J'avais choisi l'ascèse, mais je vivais *comme un pacha*. (litt.)
6. La pluie était revenue Paris *brillait comme tableau fraîchement verni*. (litt.)
7. L'homme *halitait comme un caniche*. (fam)
8. Les yeux étaient toujours là. Des phrases au xénon, qui persaient le tissu de la nuit *comme deux aiguilles*. (litt.)
9. La rue était éblouissante, entre les montagnes « le » disque solaire *pointait comme une plaie sanglante*. (litt.)
10. Chacun de mes pas *sonnait comme un miracle*. (litt.)
11. La magma en fusion craquait, roulait, avançait *comme un gigantesque serpent* dans un craquement de verre pile, explosant parfois, projetant dans les ténèbres des geyers de lave. (litt.)
12. Il avait un crâne chauve, sombre, d'une solidité presque agressive et deux yeux noirs qui , sous la barre fermée des sourcils, *brillaient comme deux olives*. (litt.)
13. Femmes, vêtues de dains et de velours, variant, les tons bruns *comme deux délicieux marrons glacés*. (litt.)

Troncation et dérivation

... J'étais assis dans le hall du service de Réanimation.

--- En réa en réanimation.

... Il était huit heures du mat.

--- Du mat du matin.

... Ils ont cru bien faire. Après tout, l'Hôtel-Dieu, c'est l'hosto des flics.

--- L'Hosto - hospice

....Tu es comme un psy, - ajouta-t-elle.

--- Un psy – un psychiatre.

... Un homme jaillit des buissons. Un mètre quatre-vingts, une coupe en brosse, un costume noir de toile épaisse. Mal rasé, sourcils en bataille, il était plus proche du clodo que du paysan.

--- Un clodo un clochard.

... Je distinguais aussi une odeur d'alcool. Pas de vin plutôt du calva ou un autre truc qui coque.

--- Un calva un calvados.

.... C'est ce que je veux savoir. Vois les profs. Ecume les facs.

--- Les profs - les professeurs.

--- les facs - les facultés.

... Le gros du boulot, ce ne sont pas les pervers, ce sont les proxos, les réseaux.

--- Les proxos - les entremetteurs.

... De mon côté, je n'avais plus d'illusions. il y avait longtemps que mes pudeurs de catho avait diparu.

--- Le catho le catholique.

... Momo eut soudain la tête d'un gardien de foot qui n'a pas vu le coup de partir.

--- Le foot le football.

... *Tu as du boulot. Tu la joues en parallèle. Tu appelles la balistique, la morgue, le commissariat d'Aulnay, tous ce qui pourront te donner des infos.*

--- Les infos les informations.

....- *ça signifie que le tueur a lui –même trafiqué son flingue pour réduire la vitesse de feu !*

- Pourquoi ?
- Un truc de pro. Pour ne pas abimer son arme.

--- Un pro un professionnel.

... *La mutuelle a conservé les ordonnances, dont les consultations chez le psy.*

--- Le psy le psychiatre.

... – *Un dernier truc : Larfaoui, il ne trempait pas dans des histoires de satanisme ?*

- Quoi ?
- *Les gens que vénèrent le diable. Le Kabyle partit de son rire léger :*
- *Nous autres, on a laissé nos démons à la maison.*
- *C'est qui, vos démons ?*
- *Les Djinns, les esprits du désert.*
- *Larfaoui s'intéressait à ça ?*
- *Ici personne s'intéresse aux Djinns. Z'ont pas passé la frontière, cap'taine. Heureusement pour Sarko.*

--- Sarko Sarkozy.

Les emprunts

L'auteur emploie des mots étrangers tantôt ajustés à la prononciation française, tantôt imitant la prononciation de l'original. Ces emprunts sont presque exclusivement de source anglo-américaine. L'auteur cite même des phrases anglaises.

... *J'avais passé là bas tant de week-ends.*

--- Week-ends em. angl. - samedi, dimanche.

... *Voilà une machine "by – pass".*

... Une machine "by – pass" - en français : „circulation extracorporelle”. On l'utilise pour abaisser la température des patients.

... *A ce moment je fis volte-face, me sentant épié.*

--- Volte-face - emprunt anglais.

... *Son élocution était pateuse. Foucault semblait complètement cuit.*

- *Quelle affaire !*

- *Le meurtre de Massine Larfaoui*

- *Le brasseur ?*

- Exactly(em. angl.) c'est exacte.

... *Un petit déjeuner familial avec sélection de corn-flakes avant le départ à l'école.*

--- corn-flakes, n.m. (em. ang.) c'est un plat à manger pour déjeuner.

... *Cocotte était une Zairoise que j'avais toujours connue derrière son comptoir. une figure incontournable de « l'Afrique by night. »*

--- « by night » (em. angl.) de nuit.

... *Je me garai discrètement et m'acheminai, plus discrètement encore, sentant que j'avançais désormais au coeur du pays black : 100 % africain, 100 % immunise contre les lois françaises.*

--- Pays black , (em. angl.) pays noir.

... *Elles portaient toutes les étoffes moirées et étaient épinglées de piercings, lèvres, narines, nombril.*

Le piercing, n. m. (em. angl.)

--- Une phrase toute faite en anglais.

... *Hi, match, good to see you again. La grosse voix inimitable. J'étais surpris, et flatté que Foxy se souvienne de moi.*

... A sa gauche, une longue tige au visage clair coiffé de dreadlocks dorées qui lui donnaient l'air d'un sphin.

--- Les dreadlocks - emprunt anglais.

... Gendarmes et Magistrats doivent cerrer ce black out.

--- Black –out (em. angl) devenir sot(te).

... Tout en roulant, je tentai d'imaginer ces territoires à peine français et pas encore suisse, un vrai no man's land.

--- No man's land (em. angl) un territoire pas des habitants.

... Je me garaï sur le parking

... A l'intérieur, tout rappelait l'activité industrielle : les murs en ciment peint, les couloirs assez larges pour laisser passer les fenwicks, montecharge qui faisait office d'ascenseur.

--- Laisser passer les fenwicks – em. angl.

... Je me décidai pour un coup de bluff.

--- Un coup de bluff (em. angl.) – faire illusion.

... Figure laiteuse sous sa tignasse rousse, silhouette, grêle, noyée, dans un duffle – coat, étranglée par une écharpe.

--- Duffle – coat n. f. (em. angl.) – sorte de manteau court à capuchin.

... Excusez-moi, - fit le toubib avec un sourire.

--- Le toubib n. m. – mot arabe - un médecin

... - C'est qui, vos démons ?

- Les Djinns, les esprits du désert.

--- Les Djinns – emprunt arabe.

... « Le toubab » était le terme qu'on utilisait dans les pays d'Afriques de l'Ouest pour désigner l'homme blanc.

--- Le toubab - emprunt arabe.

... Je brandis ma carte et donnai mon identité. Tout de suite, j'annonçai la colère : Agostina Gedda. Je n'avais plus de temps pour les salamalecs.

--- les salamalecs, (em. arabe) – dire bonjour.

... *Pour moi, un médecin légiste devait s'en tenir à un rapport technique, net et précis, basta.*

--- Basta, (em. italien) – le mot italien qui signifie c'est assez

... *Ma formation me paraissait stérile. Et tellement confortable : j'avais choisi l'ascèse, mais je vivais comme un pacha.*

--- Pacha, n.m. – emprunt turc.

... - *Ne viens pas me dire qu'il s'est confié à toi.*

- *Cinq vodkas en moins d'une demi heure, c'est un genre de confiance.*

--- Vodka – emprunt russe.

... *La représentation symbolique de l'univers pour les bouddhistes tibétains. Il y avait aussi un petit, bouddha de bronze, sur une étagère.*

--- Bouddha, n.m. (em. indien) – un tibet

La terminologie technique, scientifique, culturelle.

... - Au contraire, dit-il en me rattrapant, j'ai planché sur les sciences modernes ! Partout le mal est à l'oeuvre. En tant que force physique, en tant que mouvement physique. La loi des équilibres : c'est assez simple que cela.

... - Tu enforces des portes ouvertes.

... - Ces portes, on les oublie trop souvent sous couvert de complexités de profondeur. A l'échelle cosmique, par exemple, la puissance négative règne en maîtresse. Songe aux exploisions des énergies des étoiles, qui finissent par devenir des trous noirs, des gouffres négatifs, qui aspirent tout dans leur sillage.

... Ratisse sa vie personnelle. Comptes en banque crédits, feuilles d'impôt. La totale. Récupère *ses factures de téléphone portable, bureau, domicile*. Tous les appels, depuis trois mois.

... L'hallucination de la nuit continuait. Les murs étaient tendus de tissu sombre zébré d'argent; *des bougies, des coupelles d'huile, des bâtons d'enceins* brûlaient sur le parquet; sur des coffres peints à la main disposés le long des murs ,

reposaient des objets traditionnels : *chasses-mouches en crin de cheval, éventails de plumes, statuettes votives, masques...*

... Je poussai la porte de la chapelle Sainte-Bernadette, les cheveux encore humides. L'église , construite en sous-sol, ressemblait à *un bunker antiatomique. Plafond bas, colonnes de ciment, soupéaux de verre rouge* qui coagoulaient la mince lumière du jour.

... Je lançai un regard à la pile de paperasse que j'avais recolté. *Procès-verbaux d'audition ou interpellations, facture détaillée de téléphone, relevés bancaires du suspect, «requisse»* que les juges m'accordaient encore. Et aussi *la revue de presse criminelle* qui tombait matin et soir provenant du cabinet du Ministère de l'Intérieur aussi que les télégrammes résumant les affaires les plus importantes en Ile –de –France.

... Un souvenir prit forme dans ma mémoire. A l'époque de mes *aspirations humanitaires*, avant de voyager en Afrique, j'avais sillonné la banlieue nord dans un bus distribuant nourriture, vêtements et soins aux familles nomades qui survivaient sous les ponts du périphérique. Pour l'occasion j'avais étudié la culture des Prom sous *leur aspect crado et dévoyé*, j'avais découvert un peuple très structuré suivant des règles strictes, notamment à propos de l'amour et de la mort.

Procédés phonétique

1. Chute de l'['ə].

- Quand je s'rai prêtre, tous mes fidèles s'ront debout. Comme dans un concert rock ! Alors, j'voulais te dire : un con de ce genre-là, y'en a un autre ici-moi.

- J'm'appelle Luc, dit-il.

- J'vous avais pris pour un notaire.

- Tout d'même, c'était votre pote, non ?

- Tu m'sers un café ?

- J'vous présente mes condoléances.

*2. Chute de [y], [u] dans les pronoms **tu, vous**.*

- Où t'étais pendant tout ce temps ?
- T'as qu'à regarder ta vie. T'auras la réponse.
- T'es pas venu en soutane ? T'es incognito ?
- T'es un planqué.
- T'es sûr de ton coup ?
- T'as eu le nez.
- T'êtes pas au boulot à cette heure – ci ? – fit-il en glissant une tasse

baveuse sur le zinc.

3. *Il – Y Ils – Y*

- Y me mettant profond, tu veux dire.
- Y m'a rien dit, mais il était nerveux.
- Y'a pas de quoi boire un coup, peut-être ?

4. *Chute des consonnes -tr-*

- Faîtes comme nous. Mettez-vous à vot' compte.

Il est à noter que les formes populaires phonétiques sont assez rares dans le roman.

CONCLUSION

Chacun des styles d'une langue nationale présente un système résultant du choix des faits d'expression. Ce système est perçu comme tel par les sujets parlants, ce qui limite la liberté du choix. Les individus parlants se soumettent consciemment aux normes du choix suivant les circonstances et le but de l'énoncé.

On sait que la langue en tant que structure évolue plus lentement que ses styles. Les principes du choix qu'on opère dans le matériel offert par le système général de la langue, sont sujets à des modifications plus rapides.

Les styles d'une langue nationale sont des faits historiques, il se forment et se développent au cours de l'évolution de cette langue.

Quel que soit le style, il n'est qu'une des aspects de la langue nationale. La langue nationale doit avoir ses règles et ses normes. L'élaboration de ses normes, dites normes littéraires, ou le français standard, et portant sur la grammaire, le lexique et la prononciation vont de paire avec la formation de la notion française et la constitution du français en tant que la langue nationale.

Dans le français moderne on peut distinguer d'une part le groupe des styles écrits, et de l'autre le style qu'on parle, dit le français parlé, la langue parlée.

Les styles écrits du français sont : le style officiel, administratif ou d'affaires, le style scientifique, langage de la presse, style littéraire.

Le français parlé, lui aussi n'est pas uniforme, on distingue la langue parlée normalisée, conforme aux normes et la langue parlée familière qui suit les règles essentielles et présente souvent de nombreuses particularités lexicales, grammaticales et phonétiques condamnées par la norme.

Le style familier est différencié de la forme officielle de la langue parlée non par les critères socio-culturels, les deux appartenant à un milieu suffisamment

scolarisé ayant assimilé la langue littéraire, mais par les facteurs purement situationnels qui caractérise son emploi.

Le style familier est un mode d'expression quotidien spontané qui n'est pas spécialement travaillé car il est simultané à la pensée. Il est employé dans une ambiance intime. Cela veut dire qu'une personne recourt tantôt à une langue parlée officielle ou standard, tantôt à une langue familière, selon les circonstances de l'acte communicatif.

Les traits phonétiques:

1. L'amuïssement du **b** dans o(b)stiné, sep(t)embre, o(b)scure.
2. Chute du [0] et du [r] de peut être.
3. Suppression d'un très grand nombre de liaisons.

Les traits grammaticaux :

1. Suppression d'une partie de la négation
2. Confusion des verbes auxiliaires
3. Modification des flexions cuire → cuisier
4. Mouvoir - mouver, les nouveaux verbes créés appartiennent au 1^{er} groupe ; zyeuter, gagater.

Le langage populaire : la définition linguistique et sociologique : le langage populaire qui est créé et employé par le peuple.

Les traits du langage populaire :

1. Assimilation de sonorité : je pense [pas]
2. Réduction : tu arrive [tariv], bien [b]
3. On emploie seulement les liaisons obligatoires

Beaucoup de métaphores sont caractérisées par un accrochage concret de termes abstraits, faisant par exemple, du corps le siège des sentiments : *se dégonfler, avoir de l'estomac, quelqu'un dans le nez, du poil au cul, courir sur le poil,*

taper dans l'œil de quelqu'un ..., ou des actions et des états : *être constipé du morlingue* (être avare), *faire dans son froc* (avoir peur), *descendre* ou *refroidir pour tuer*. Une bonne partie d'entre elles ont la dureté ironique que l'on peut attendre de population aux conditions de vie difficiles : *claquer du bec* (mourir de faim), *pisser sa côtelette* (accoucher), *clouer le bec* (faire taire).

Tous ces procédés permettent, sur une image initiale, l'exploitation par série synonymique : à partir de poire désignant la tête, intervient une série de fruits et de légumes : *pomme, cassis, pêche, fraise, citron, tomate, chou, melon, pastèque*... Sentir mauvais est une sensation forte, comme *taper, cingler, fouetter, cogner*...

Il existe une suffixation parasitaire, adjonction d'une syllabe conventionnelle. On forme facilement des composés, par exemple des adjectifs en -able : mettable et pinaucumettable, ou des noms en -eur / -euse : tombeuse dans les pommes, il est très faiseur l'amour dans les buissons.

On trouve aussi un plus grand nombre de suffixes, en particulier dépréciatifs, que dans la langue commune. Ils interviennent surtout à la formation des noms, éventuellement après une troncation, comme -o : *socialo, clodo, alcoolo, avaro, proprio* ; -aud dans *salaud* ; mais aussi dans la formation de verbes : -ailler (criailler, pinailler). Ils sont souples et souvent interchangeables, au gré de la fantaisie du locuteur.

Certain sont propres à la langue populaire comme -os, qui est en vogue dans l'actuelle langue des jeunes (craignos, gratos, faire cassos, chouettos, coolos, nullos), -ouse (-ouze) (picouse, centrouse, perlouze), ou -go (got), peu productif aujourd'hui (icido, parigot, mendigot).

Charles Bally considère l'argot comme une forme exagérée du langage familier, en réunissant ainsi le langage populaire et l'argot dans une même catégorie stylistique qu'il oppose aux jargons. Ce qui sert de critère pour cette

distinction, c'est le fait que l'expression populaire et argotique est accessible à tous, à la différence des jargons qui sont clos.

L'argot et le langage populaire forme un style langagier uni dans lequel on peut dégager une couche lexicale particulière, un lexique argotique extrêmement mobile étant en relation réciproque avec le lexique populaire et pénétrant graduellement dans le style familier.

L'enrichissement du vocabulaire pour tous les niveaux de la langue sont les mêmes :

Il existe la néologie du sens et de forme. La néologie de sens (métaphore).

La néologie de forme (suffixation, troncation).

Les suffixations sont spécifiquement argotiques : - *aga* (poulaga, pastaga, gonflaga), -*aille* (poiscaille, flicaille), - *bar* (calebar, crobar), -*du* (loquedu, chomedu), - *if* (morcif, porcif, calcif), - *oche* (téloche, cinoche, bidoche, pelloche), - *uche* (pantrouche, gaulouche), -*man*, emprunté à l'anglais (fauche'man, arrangman, poul'man - « poulet, la police »).

Les créations argotiques et populaire sont souvent le produit de machines à créer, de matrices sémantiques. Prenons l'exemple le plus démonstratif, celui des noms de l'argent. La matrice de départ est ici une égalité très simple : l'argent sert à acheter de quoi manger, on lui donne donc le nom de quelque chose qui se mange. Mais le français populaire ou argotique a également développé une façon imagée de désigner les différentes sommes d'argent. Tout le monde connaît la phrase clé des mancheurs : T'as pas cent balles et si le vocabulaire est ici plus limité (*balle (1F)*, *rotin*, *rond*, *sac (10F)*, *brique (10000F)*, *bâton*, *unité (grosse somme)*...), il répond cependant à une logique du même genre. Si l'argent est en effet globalement considéré comme ce qui permet d'acheter à manger, une somme

précise d'argent sera nommée en argot par préférence à sa forme ou à ce qu'elle permet d'acheter.

Le temps dernier l'attention des linguistes français est fixée à l'étude de l'argot, l'un des moyens de l'enrichissement de la langue nationale. Il existe le Centre d'argotologie dirigé par Denise François- Jeger et Françoise Mandelbourn - Rôeiner et le second c'est le Centre de recherches Argotologique mené par Jean-Pierre Goudailler.

Les linguistes connus français tels que A. Dauzat, M. Cohen, A. Timmermans, P. Guirraud, H. Bauche s'occupaient de problèmes de l'argot.

Certaines métaphores, remarque Dauzat, mettent en lumière les croyances populaires relatives à la psychologie des animaux. Ainsi on appelle **un gendarme**-le cagne (canard), **un voleur** - le rat. En argot on trouve tous les procédés de formation propres à la langue commune. Une quantité d'argotismes sont formés à l'aide des affixes productifs de la langue commune : *-eur, -ier, -er*. L'argot recourt souvent aux emprunts aux autres langues pour enrichir son vocabulaire mais il est intéressant de noter que faisant l'emprunt, l'argot change souvent le sens des mots empruntés.

L'argot tire ses racines de la langue commune. Un échange constant s'effectue entre le lexique usuel et l'argot. D'une part l'argot utilise tous les moyens formatifs du français national. Nombre de mots usuels ont passé dans l'argot par la voie métaphorique et d'autre part l'argot lui-même enrichit le lexique usuel par l'intermédiaire du langage populaire, des parlers locaux et des jargons professionnels. L'argot et la langue usuelle se pénètrent tout le temps. Il est souvent très difficile de fixer une démarcation précise entre l'argot et la langue commune.

Nous avons analysé le roman policier de Jean-Christophe Grangé „Le Serment des Limbes”. Nous avons vu que la créativité lexicale se fait généralement conformément aux règles de la langue.

1) changement ou modification de sens, métaphorisation :

un buffet - „le ventre”, exploser - „détonner”, se flinguer – „se tuer”, un boulot de cons – „un mauvais travail”, des arcones - „les secrets”, gratter - „travailler”, une clope - „une cigarette”, un bouffe - „nourriture”, un flic - „ policier”, un pivot- „racine”, un turbin - „travailler”, copinant- „ devenir copain”.

2) comparaisons :

1. Elle n’avait jamais été jolie, mais à cet instant *elle ressemblait à un spectre*. (litt).

2. Visage étroit et dents de lapin, encadrés de boucles déjà grises, qui *ressemblaient à des péots de rabbin*. (litt.)

3. A cette époque, je vivais ma foi comme une tare inavouable, parmi les autres gamins qui considéraient l’enseignement religieux *comme la pire des matières*. (litt.)

4. Luc c’est mon meilleur pote, Ok ? Alors arrête de me *regarder comme une balance*. (litt.)

3) changement morphologique (dérivation, troncation) :

du mat - „du matin”, en réa - „en réanimation”, l’hosto - „hospice”, un psy - „un psychiatre”, un calva - „un calvados”, les facs – „les facultés”, un clodo – „un clochard”, les infos – „les informations”, le foot – „ le football”, un pro- „un professionnel”, le catho -, „ le catholique”, Sarko – Sarkozy.

3) les emprunts : week ends – „angl. samedi, dimanche”, un toubib – „arabe, un médecin”, by night – „angl. de nuit”, pays black - „angl. pays noir”, les salamalecs – „arabe, dire bonjour”, exactly - „c’est exacte”.

Mais il est à noter qu'il existe des certaines spécificités poussent à croire que l'argot tel qu'il est défini par Paul Imbs dans „Trésors de la langue française” , langage ou vocabulaire qui se crée à l'intérieur de groupes sociaux ou socio – professionnels déterminés, et par lequel l'individu affiche son appartenance au groupe et se distingue de la masse parlante, possédant certaines caractéristiques formelles.

Ainsi nous avons fait l'analyse comparatif de l'emploi du lexique argotique et populaire dans le roman de Jean Christophe Grangé.

BIBLIOGRAPHIE

1. Андреева В. Н. Лексикология современного французского языка. Москва, 1955.
2. Балли Ш. Французская стилистика. Москва, 1961.
3. Балли Ш. Общая лингвистика и вопросы французского языка. Москва, 1955.
4. Гак В. Г. Сопоставительная лексикология. Москва, 2006.
5. Adolphe P., Mamoud M., Tzanos G. L'argot de la police. Paris, 1998.
6. Bruant A. L'argot du XIX siècle. Paris, 1901.
7. Calvot L. L'argot. Paris, 1994.
8. Cellard J., Rey A. Dictionnaire du français non conventionnel. Paris, 1980.
9. Cohen H. Histoire d'une langue. Le français. Paris, 1990.
10. Dauzat A. Les argots. Paris, 1929.
11. Franda M. Oeil de Dieu. Paris, 1993.
12. Gadet F. Le français populaire. Paris, 1992.
13. Grevisse M. Le bon usage. Paris, 1996.
14. Guilbert M. Le français et ses particularités. Paris, 1987.
15. Guiraud P. Les locutions françaises. Paris, 1961.
16. Guiraud P. Le français populaire. Paris, 1968.
17. Larchey L. Dictionnaire historique d'argot. Paris, 1878.
18. La Rue J. Dictionnaire d'argot. Paris, 1957.
19. La Rue J. L'histoire d'argot. Paris, 1980.
20. Nouveau Larousse Universel. Paris, 1967.
21. Petit Larousse illustré. Paris, 1967.
22. Raivskaïa O. Grand dictionnaire. Russe — français, français — russe. Paris, 2000.
23. Rey A. (éd). Dictionnaire historique de la langue française. Paris. Le Robert, 1998.

- 24.Sala P. Garce. Paris, 1992.
- 25.Sandry G., Carrère M. Dictionnaire de l'argot moderne. Paris, 1997.
- 26.Simenon G. Maigret se fâche. Belgique, 1980.
- 27.Simenon G. Marchand de vin. Belgique, 1977.
- 28.Simonin A. Le Petit Simonin illustre. Dictionnaire d'usage. Paris, 1977.
- 29.Thomas A. V. Dictionnaire des difficultés de la langue française. Paris,1956.
- 30.Virmatre Ch. Dictionnaire d'argot. Paris, 1987.